

UNIVERSITE DE CORSE



Règlement des études de la Faculté des Sciences et Techniques

Dispositions spécifiques



Année universitaire 2013-2014

Sommaire

I.	INTRODUCTION.....	4
II.	DISPOSITIONS GENERALES	4
II.1.	Organisation des enseignements et généralités	4
II.1.1.	Architecture.....	4
II.1.2.	Le plan pluriannuel de réussite en licence	4
II.1.3.	Le statut «Sportif de Haut Niveau Universitaire».....	6
II.1.4.	La présence aux travaux pratiques, aux pratiques et aux séances de soutien disciplinaire.....	9
II.1.5.	La validation d'enseignements (suite réorientation ou transfert)	9
II.1.6.	Les passerelles	9
II.1.7.	Les étudiants en convention.....	11
II.1.8.	L'Accompagnement en Sciences et Technologies à l'Ecole Primaire	11
II.1.9.	L'utilisation des téléphones portables	12
II.2.	Organisation des examens.....	13
II.2.1.	Modalités de contrôles de connaissances	13
II.2.2.	Composition des jurys.....	13
II.2.3.	Validité des décisions des jurys.....	13
II.2.4.	Déroulement des épreuves	14
III.	DISPOSITIONS SPECIFIQUES PAR DIPLOME	17
III.1.	Les formations du 1^{er} cycle.....	17
III.1.1.	Les licences «Sciences Fondamentales et Appliquées» et «Biologie» ..	17
III.1.2.	Le Cycle Préparatoire Intégré	18
III.1.3.	La licence «Sciences et Techniques des Activités Sportives».....	22
III.2.	Grilles des enseignements du 1^{er} cycle.....	23
III.2.1.	La Licence «Sciences Fondamentales et Appliquées»	23
III.2.2.	La Licence «Biologie»	28

III.2.3.	Le Cycle Préparatoire Intégré	33
III.2.4.	La Licence «STAPS – Education et motricité»	35
III.3.	Les formations du 2 nd cycle	40
III.3.1.	Inscription-Progression-Réorientation-Redoublement en Masters.....	40
III.3.1.	Contenu et règles de calcul des unités d'enseignement PVP	40
III.4.	Grilles des enseignements du 2 nd cycle	41
III.4.1.	Mention Gestion de l'Environnement	41
III.4.2.	Mention Sciences pour l'Environnement	48
III.4.3.	Mention Informatique	51
III.4.4.	Mention Nutrition	53
III.5.	Les formations hors LMD	54
III.6.	Grilles des enseignements des formations hors LMD	55
III.7.	Le 3 ^{ème} cycle	57
IV.	ANNEXES	58
IV.1.	Composition des jurys	58
IV.2.	Calendrier	59
IV.3.	Glossaire	61

I. INTRODUCTION

Le règlement des études se compose de deux documents : un document transversal établi pour l'ensemble des formations de l'Université de Corse et un document propre à votre composante à savoir la Faculté des Sciences et Techniques (FST).

Ces documents de référence régissent et accompagnent votre année universitaire.

Le document transversal comprend un descriptif de la réglementation, des informations et des dispositions pédagogiques d'ordre général. Le présent document regroupe les dispositions pédagogiques spécifiques. Les deux documents sont accessibles sur l'ENT. Tout étudiant de l'Université de Corse est sensé les connaître.

II. DISPOSITIONS GENERALES

II.1. Organisation des enseignements et généralités

II.1.1. Architecture

Un semestre comporte un certain nombre d'unités d'enseignement répertoriées dans les grilles des enseignements (fiches techniques) correspondant aux diplômes. On distingue des UE obligatoires, des UE obligatoires à choix et des UE optionnelles.

La majorité des UE sont insécables, certaines, comme par exemple l'UE « Préparation à la Vie Professionnelle » (UE PVP), comportent des regroupements d'enseignements ou d'activités communément appelés élément constitutif (EC). Un élément constitutif donne lieu à une épreuve d'examen et il lui correspond une seule note au procès verbal.

Si l'épreuve correspondante à une UE autre que « PVP » est répartie sur plusieurs correcteurs, l'épreuve donne lieu à autant de sujets et à autant de copies séparées. Chaque partie d'épreuve est affectée par un coefficient interne déterminé par les correcteurs concernés en fonction de la proportion caractérisant chaque partie dans l'UE. La note correspondante à l'épreuve est la moyenne pondérée des notes correspondantes à chacune des parties.

Chaque UE est affectée d'un coefficient externe servant au calcul de la moyenne générale.

II.1.2. Le plan pluriannuel de réussite en licence

La première année, année fondamentale : elle doit garantir aux étudiants la maîtrise des savoirs fondamentaux et des compétences indispensables à la réussite de leur parcours universitaire : garantir les acquis fondamentaux (culture générale, connaissances du monde socio-économique, bases juridiques, ...) et renforcer les compétences (TIC, langues étrangères, méthode, autonomie...). Durant cette première année pluridisciplinaire, les étudiants bénéficieront du soutien d'un enseignant référent (responsable d'unité d'enseignement ou responsable pédagogique) auquel ils pourront s'adresser.

La deuxième année, année de consolidation : sur la base des acquis évalués en 1^{ère} année, elle constitue la véritable étape d'entrée dans la spécialisation disciplinaire. L'étudiant y découvre le monde professionnel (sous forme de séminaires, de forums, de tutorat d'entreprise ...). Enfin, au cours de cette année le suivi du projet personnel de l'étudiant est assuré.

La troisième année, année de spécialisation conforme au projet de l'étudiant : c'est l'année de finalisation du projet d'études sur la base de l'affermissement des connaissances disciplinaires et des compétences acquises, l'orientation vers des champs de métiers y sera plus affirmée. Tous les étudiants diplômés de Licence disposeront au moins d'un stage validé dans le cursus (dans l'administration, l'enseignement ou l'entreprise...).

Le plan pluriannuel met en œuvre l'orientation et l'accompagnement des étudiants.

L'orientation active constitue un dispositif d'accompagnement des élèves du lycée jusqu'à l'université. Les universités ont désormais la responsabilité de construire avec les élèves susceptibles de les rejoindre un parcours de formation en lien avec un projet d'insertion professionnelle.

Une information plus complète tant des élèves que des familles : chaque établissement doit afficher sur le site national d'orientation les places disponibles pour chaque filière, les taux de réussite aux examens et les taux d'insertion professionnelle.

Les possibilités de réorientation sont ouvertes dès la fin du premier semestre et en fin de première année. Les crédits acquis pouvant être transférés dans d'autres cursus de formation.

Renforcement des savoirs

Il est proposé, aux semestres 1 et 2 de l'année L1 Sciences Fondamentales Appliquées (SFA) et Biologie (Bio), un renforcement des savoirs fondamentaux se voulant comme un soutien disciplinaire dans chacun des grands champs disciplinaires de la mention concernée et, des contrôles continus.

Ce renforcement est pratiqué à raison de 9h par UE et par semestre. Trois contrôles continus sont organisés par semestre. Le contrôle continu (à l'exception de l'UE PVP), devient le seul mode d'évaluation des connaissances en 1^{ère} session des semestres 1 et 2 de L1.

En L1 SFA

Les deux premiers contrôles continus (CC) sont organisés pendant les créneaux de soutien disciplinaire.

- CC1 d'une durée d'au moins 1 heure, de coefficient 1, organisé en milieu de semestre et portant sur la première partie du programme,
- CC2 d'une durée d'au moins 1 heure, de coefficient 1, organisé en fin de semestre et portant sur la seconde partie du programme,
- CC3 d'une durée de 2 heures, de coefficient 2, organisé pendant la session d'examens de la FST et portant sur l'ensemble du programme.

En début de semestre, le soutien est obligatoire pour tous les étudiants. Après le premier contrôle continu, les étudiants ayant obtenu plus de 12/20 sont dispensés, s'ils le souhaitent, des modules de soutien. Les autres sont répartis de façon à former des groupes plus restreints.

Le soutien disciplinaire dans chacun des grands champs disciplinaires se poursuit au cours de l'année 2, L2 SFA sur le même modèle que celui décrit pour l'année 1 (9h par discipline et par semestre). Le contrôle continu (à l'exception de l'UE PVP) est le seul mode d'évaluation des connaissances en 1^{ère} session des semestres 1 et 2 de L2.

En L1 Bio

Les deux premiers contrôles continus sont organisés pendant les créneaux de soutien disciplinaire.

- CC1 d'une durée d'au moins 1 heure, de coefficient 1, organisé en milieu de semestre et portant sur la première partie du programme,
- CC2 d'une durée d'au moins 1 heure, de coefficient 1, organisé en fin de semestre et portant sur la seconde partie du programme. Pour les UEs contenant des travaux pratiques (TP), la note de CC2 pourra être remplacée par la note de TP. Ce choix est laissé à la discrétion de l'enseignant responsable de l'UE.
- CC3 d'une durée de 2 heures, de coefficient 2, organisé pendant la session d'examens de la FST et portant sur l'ensemble du programme.

En début de semestre, le soutien est obligatoire pour tous les étudiants. Après le premier contrôle continu, les étudiants ayant obtenu plus de 12/20 sont dispensés, s'ils le souhaitent, des modules de soutien. Les autres sont répartis de façon à former des groupes plus restreints.

Renforcement de la maîtrise de l'expression écrite et orale

Il a été retenu de dispenser ce renforcement dès le semestre 1 de l'année L1, dans l'UE des compétences transversales, avec une finalité professionnelle : rédaction d'un CV et d'une lettre de motivation, préparation à un entretien d'embauche,....

II.1.3. Le statut « Sportif de Haut Niveau Universitaire »

Ce statut permet aux étudiants reconnus sportifs de haut niveau de concilier au mieux poursuite d'un cursus universitaire et pratique sportive de haut niveau.

1. Les démarches administratives

L'étudiant peut demander le statut de Sportif haut Niveau Universitaire (SHNU) afin de bénéficier d'un certain nombre d'aménagements pédagogiques dans son cursus. La candidature effectuée doit être accompagnée des justificatifs nécessaires. Elle doit être adressée avant le 15 novembre à la scolarité de la composante concernée.

Une commission *ad hoc* est chargée d'examiner les demandes afin d'octroyer le statut de sportif de haut niveau universitaire.

2. Les critères pour bénéficier du statut de sportif de haut niveau universitaire

Les sportifs sur listes ministérielles haut niveau
La présentation de l'attestation officielle est indispensable.

Les sportifs non listés par le Ministère
Le sportif doit répondre à certaines conditions minimales pour envisager le statut SHNU :

Pour les sports collectifs

- L'étudiant doit faire partie d'une équipe dont le championnat relève des trois premières divisions d'une fédération comportant au minimum six niveaux de compétition nationale (ligue professionnelle incluse), ou encore des deux premières divisions pour les fédérations qui comptent entre quatre et cinq niveaux nationaux de compétitions.
- Il peut être retenu s'il évolue au niveau le plus élevé d'une fédération qui comporte au plus trois degrés de compétition.
- Il peut également candidater s'il évolue dans un championnat national d'une fédération unisport.

Pour les sports individuels

La discipline sportive doit être reconnue « sport de haut niveau » par le Ministère de la Santé, de la Jeunesse et du Sport.

- Participation au Championnat de France et classement national obtenu dans la discipline au maximum sur les 2 ans précédant la demande (fédération unisport).

3. Le contrat de formation du Sportif de Haut Niveau Universitaire

Les étudiants ayant obtenu le statut de sportif de haut niveau universitaire peuvent bénéficier de mesures particulières concernant l'organisation de leurs études (emploi du temps adapté aux contraintes sportives, choix prioritaires pour les groupes pédagogiques, statut particulier permettant la dispense de TD, voire de TP, tutorat ou enseignement de soutien par étudiant, délai d'obtention particulier des diplômes, suivi des études en relation avec un enseignant référent...).

Ces aménagements pédagogiques font partie d'un contrat entre l'Université et l'étudiant sportif, que les deux parties s'engagent à respecter.

Par ce statut, l'Université de Corse recherche un équilibre entre une qualité de formation universitaire et l'engagement sportif au plus haut niveau, et non la possibilité pour les étudiants de se dérober à leurs obligations. Avoir le statut de SHNU n'implique pas de dispense de formation. Le statut est délivré pour une année universitaire, **à condition qu'il ne soit pas remis en cause pour conduite inconvenante, ou pour non respect des clauses du contrat ***.

Entre les étudiants possédant le statut SHNU et l'établissement universitaire, il est établi le contrat de formation suivant :

A. Les droits du Sportif de Haut Niveau Universitaire

a. Le cursus universitaire

Un enseignant référent doit être désigné dans la filière universitaire. Cet enseignant sera l'interlocuteur privilégié du SHNU pour tous les problèmes pédagogiques (emploi du temps, aide pédagogique, tutorat, dispenses d'évaluation...)

Pour les matières concernées par une évaluation de ce type, le SHNU a la possibilité au choix de passer le contrôle continu ou non. Si l'étudiant choisit de passer le contrôle continu, le pourcentage (Contrôle Continu/Contrôle Terminal) est identique aux autres étudiants. Dans le cas contraire, le contrôle terminal compte pour 100%, à condition que la demande ait été faite, matière par matière, auprès de l'enseignant tuteur, dès le début des cours.

b. L'organisation des épreuves

La participation de l'étudiant aux examens peut être aménagée si l'étudiant ne peut pas participer aux contrôles prévus par l'établissement, en raison d'une compétition, d'un stage ou d'un entraînement trop important pour être déplacé. Ces contraintes doivent être dûment justifiées par la fédération de la discipline sportive.

Le contrôle continu

L'étudiant doit demander directement par écrit à l'enseignant référent un contrôle particularisé. La copie de cette demande est aussi adressée au responsable du haut niveau à l'Université, avec les pièces justificatives : convocation établie par la fédération ou la ligue (un courrier du club ne sera pas recevable).

Le contrôle terminal

Il est nécessaire d'anticiper sur les sessions prévues. Pour bénéficier d'une session spéciale, **la demande doit être formulée par écrit, dès connaissance des dates d'examen.** Cette demande est directement adressée au responsable du haut niveau à l'Université, avec les pièces justificatives: convocation établie par la fédération ou la ligue (un courrier du club ne sera pas recevable).

c. Les cours de soutien

Des cours de soutien peuvent être organisés à la demande des SHNU auprès de l'enseignant tuteur et du responsable du haut niveau. La mise en place de ces cours de soutien demandant un certain délai, il est recommandé d'anticiper les besoins pour mettre en place cette organisation afin qu'elle soit opérationnelle.

d. L'élément pédagogique SUAPS

Pour les filières proposant le choix de l'élément pédagogique SUAPS, après demande auprès du responsable du haut niveau (avant le début du semestre), le SHNU bénéficiera d'une note de 20/20.

B. Les devoirs du Sportif de Haut Niveau Universitaire

Le SHNU doit :

- **Etre présent à la réunion de coordination avec tous les étudiants SHNU convoqués.**
- **Doit se tenir informé des contenus des TD s'il est dispensé d'assiduité en TD sur justificatifs (compétitions, stages nationaux)** Le cas échéant, une évaluation particulière peut être mise en place par le professeur.
- **Etre présent aux cours de soutien** lorsque cette aide pédagogique est mise en place.
- **Présenter une planification** des compétitions et des stages liés à la pratique et attestés par les responsables sportifs (au début de chaque semestre, en respectant la date butoir fixée par le responsable de la filière et par le responsable du haut niveau)

- **Engagement** à participer à l'image de marque de la structure, surtout par le sérieux qu'ils doivent mettre dans leur formation, en mentionnant le soutien de l'Université de Corse lors de représentations ou reportages médias.
- **Respecter les obligations médicales** (contrôle médical initial, contrôles anti-dopage)
- **Représenter l'Université de Corse** lors d'un certain nombre de manifestations (Championnat de France FFSU ou actions de communication - maximum 3 actions/an)

*** Le statut peut être remis en cause à tout moment de l'année universitaire par le Président de l'Université, ou par son représentant pour conduite inconvenante ou par le non respect des clauses du contrat.**

N° étudiant	
NOM	
Prénom	
Diplôme d'inscription (libellé complet)	
Tél	
Courriel	
Sport pratiqué	
Club	
N° président club et/ou entraîneur	
Le	à	
Le Sportif HNU	Le président du club sportif	L'entraîneur du SHNU

II.1.4. La présence aux travaux pratiques, aux pratiques et aux séances de soutien disciplinaire

La présence aux Travaux Pratiques (Sciences et Technologies), aux Pratiques (Sciences Techniques Activités Physiques et Sportives, STAPS) et aux activités relevant de l'application des préconisations du plan pluriannuel de réussite en licence est obligatoire. Elle sera contrôlée par une feuille d'émargement établie par le service de la Scolarité, et signée par chaque enseignant.

Toute absence doit être justifiée **sous huitaine** auprès du service de la scolarité. Cette justification est soumise à l'appréciation du responsable pédagogique. Aucune justification ne sera prise en compte après ce délai d'une semaine. Au-delà de ce délai, tout étudiant n'ayant pas justifié son absence, sera considéré comme "défaillant" (DEF) à l'UE, au semestre et à l'année.

De simples certificats médicaux et attestations de consultations médicales ne peuvent constituer des raisons obligatoirement majeures. Les absences feront l'objet d'un rapport du titulaire de l'enseignement. Sur la base de ce rapport et après avis de ses assesseurs, le président du jury d'examens prononcera, éventuellement, l'exclusion de l'étudiant des épreuves afférentes à l'unité d'enseignement.

Autant que faire se peut, des aménagements seront prévus pour les étudiants salariés, handicapés... pour lesquels une dispense d'assiduité sera délivrée. Ces étudiants doivent se signaler auprès du responsable pédagogique correspondant dès le début de l'année.

II.1.5. La validation d'enseignements (suite réorientation ou transfert)

L1 : Inscription des titulaires d'un baccalauréat. Le dispositif de réorientation à l'issue du 1^{er} semestre est maintenu avec entretien obligatoire entre l'étudiant désireux de se réorienter et le jury du diplôme érigé en commission de réorientation.

L2 et L3 : Inscription de plein droit si validation de(s) année(s) antérieure(s) ou à défaut s'il manque au maximum un semestre. L'intégration en L3 sera proposée aux titulaires d'une licence professionnelle qui souhaitent poursuivre leurs études.

Pour les étudiants ne remplissant pas les conditions précédentes un jury de sélection examinera et s'il y a lieu validera leur inscription. La Faculté des Sciences et Techniques a mis en place un système de passerelles :

- 1^o) vers les licences «SFA» et «Bio» (consulter le paragraphe concernant les passerelles) pour
 - les étudiants de Classe Préparatoire Grandes Ecoles (CPGE),
 - les étudiants de Première année Commune d'Etudes de Santé (PACES)
- 2^o) vers les licences STAPS pour
 - les sportifs de haut niveau,
 - les étudiants de PACES,
 - les étudiants autres que STAPS titulaire de l'Examen d'Aptitude Technique (Danse).

Les crédits acquis peuvent être transférés dans d'autres cursus de formation.

Ces dispositions sont applicables notamment aux étudiants qui ont une activité professionnelle, se réorientent en cours de cycle, ou se sont inscrits simultanément dans des Licences différentes. Les demandes doivent être adressées au Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques, avant le 10 juillet de l'année universitaire d'inscription.

II.1.6. Les passerelles

Passerelles entre la première année de CPGE et le Cycle Préparatoire Intégré (CPI) de l'Université de Corse :

Depuis 2010-2011, il est possible à des étudiants inscrits dans une première année de CPGE de demander une admission directe en seconde année de CPI, c'est-à-dire de solliciter l'équivalence de la première année de CPI.

1. les étudiants de CPGE ayant obtenu une note moyenne au moins égale à 10/20 sur l'ensemble des deux premiers semestres de la classe préparatoire bénéficient d'une entrée directe en deuxième année de CPI,

2. les étudiants ayant obtenu une note moyenne d'au moins 07/20 sur les deux premiers semestres, et inférieure à 10/20, verront leur candidature examinée par la commission d'équivalence du CPI qui pourra, au regard des notes obtenues dans les enseignements fondamentaux et de la mention de baccalauréat, proposer :

- une admission directe en CPI 2, avec équivalence intégrale du CPI1 ;
- une autorisation à s'inscrire en CPI 1 avec validation des UEs pour toutes les matières où ils ont eu une note supérieure ou égale à 10/20 en 1^{ère} année de CPGE.

3. Pour les étudiants de CPGE n'ayant pas obtenu une moyenne inférieure à 07/20 sur les deux premiers semestres de CPGE, ils seront tenus de suivre la procédure d'admission pour une inscription en 1^{ère} année de CPI.

Composition de la commission d'équivalence de CPI : Commission d'équivalence de la licence SFA + responsable pédagogique du CPI.

Dispositions internes de passerelles vers les formations de la FST et entre formations au sein de la FST:

1. Passerelles à l'issue du premier semestre

Les dispositions relèvent de la commission d'équivalence.

ACCES EN LICENCE 1 SFA, Bio, STAPS et DEUST Analyses des milieux biologiques 1 (AMB1)

Tous les étudiants, ayant passé les épreuves du S1 dans un diplôme de l'Université de Corse, sont autorisés à s'inscrire en L1 ou en D1 semestre 2 à la FST, avec validation d'unités d'enseignement (UE) pour toutes les matières du semestre 1 de L1 ou de D1, où ils ont eu une note supérieure ou égale à 10/20. Tous les étudiants pourront passer les examens du S1 en seconde session, session pour laquelle les notes de TP seront neutralisées.

ACCES EN LICENCE 2 SFA, Bio, et STAPS

Les étudiants de PACES 1, se présentant pour la seconde année consécutive au concours et ayant obtenu une moyenne annuelle comprise entre 8/20 et 12/20

- i) lors du concours correspondant à leur première inscription et,
- ii) lors de la session sanctionnant le semestre 1 de l'année en cours, bénéficient d'une entrée en L2 semestre 4.

2. Passerelles à l'issue du second semestre de PACES 1

Les dispositions relèvent de la commission d'équivalence.

ACCES EN LICENCE 1 SFA, Bio, STAPS et DEUST AMB1

Tous les étudiants qui ont obtenu une moyenne inférieure à 8/20 au concours PACES sont autorisés à s'inscrire en L1 ou en D1 avec validation de l'UE pour toutes les matières où ils ont eu une note supérieure ou égale à 10/20 au concours PACES.

ACCES EN LICENCE 2 SFA, Bio, STAPS et DEUST AMB2

Tous les étudiants qui ont une moyenne comprise entre 8/20 et 12/20 au concours de la PACES, peuvent bénéficier d'une entrée en L2 ou en D2.

ACCES EN LICENCE 3 SFA et Bio

Tous les étudiants doublant la PACES et ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 au concours ou dans les matières correspondantes à la L3 visée, peuvent bénéficier d'une entrée en L3 sous réserve de validation d'une UE de remise à niveau. L'UE de remise à niveau est prévue avant le début de la rentrée universitaire.

Les passerelles vers l'école d'ingénieur sont possibles via la licence SFA et sous réserve de validation par la commission d'équivalence de l'école d'ingénieur.

Passerelle PACES – L3 Biochimie et Biologie moléculaire

Valeur en crédits par discipline et par semestre PACES

UE	Code	Sem.	ECTS	Discipline	Cours	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve
UE1	-	1	10	Chimie, biochimie, biologie moléculaire	-	-	-	-	-
UE2	-		10	Biologie cellulaire, histologie, embryologie	-	-	-	-	-
UE3	-		6	Physique	-	-	-	-	-
UE4	-		4	Mathématiques et statistiques	-	-	-	-	-
UE3	-	2	4	Biophysique et physiologie	-	-	-	-	-
UE5	-		4	Anatomie	-	-	-	-	-
UE6	-		4	Sciences du médicament	-	-	-	-	-
UE7	-		8	Sciences sociales et humaines	-	-	-	-	-
UE 8	-		10	Tronc commun + spécialité	-	-	-	-	-

Pour l'étudiant ayant effectué deux années de PACES et ayant obtenu une note supérieure ou égale à 12/20 la 2^{ème} année

UE	Code	Sem.	ECTS	Discipline	Cours	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve
UE 9		3	15	Rédaction d'un rapport bibliographique	0	0	0	A. Luciani	Rapport écrit
UE 10			15	Présentation orale du rapport (septembre)	0	4	0	A. Luciani	Oral
UE 11		4	30	Semaine de TP de remise à niveau (septembre)	0	0	28	V. Brunini	CC

II.1.7. Les étudiants en convention

La convention de partenariat établie entre l'Université de Corse et le lycée Laetitia Bonaparte a pour objet de définir les modalités d'inscription et d'obtention d'équivalence des élèves des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles du Lycée Laetitia Bonaparte à l'Université de Corse (Faculté des Sciences et Techniques).

Cette convention peut être consultée au service de la scolarité de la Faculté des Sciences et Techniques de l'Université de Corse et sur l'ENT.

II.1.8. L'Accompagnement en Sciences et Technologies à l'Ecole Primaire

L'Accompagnement en Sciences et Technologie à l'Ecole Primaire (ASTEP) permet aux étudiants de faire valoir leurs connaissances scientifiques et de les mobiliser dans un contexte original de communication, de découvrir le milieu professionnel de l'enseignement et d'apprendre à travailler en équipe.

Il permet aux professeurs des écoles de bénéficier d'un appui au niveau des concepts scientifiques, de décliner leurs séances en bénéficiant de l'aide de l'étudiant tout en gardant la responsabilité et la maîtrise pédagogique.

L'ASTEP permet enfin aux élèves du primaire de bénéficier de séances de sciences et de rencontrer un scientifique.

L'étudiant pourra choisir de participer à cette action au second semestre de son année de Licence 3 ou de Master 1 à la FST. Il devra cependant faire acte de candidature dès la rentrée auprès de son responsable pédagogique. Il mentionnera alors les thématiques scientifiques sur lesquelles il souhaite accompagner les enseignants ainsi que la micro-région ou l'école sur laquelle il souhaite intervenir.

Au second semestre, l'étudiant sera amené à se rendre plusieurs fois dans la classe accompagnée afin d'élaborer les séances de sciences avec l'enseignant. Il sera également présent lors de la réalisation de ces séances par l'enseignant dans la classe. Il devra par conséquent remplir une convention de stage d'insertion

stipulant les dates où il se rendra dans l'établissement scolaire ainsi qu'une convention ASTEP définissant les modalités de l'action.

A la fin du semestre, l'étudiant devra remettre un mémoire de stage à son responsable pédagogique. Il devra également présenter son action à l'oral devant un jury composé du responsable pédagogique, du correspondant scientifique ASTEP et du correspondant académique. L'enseignant accompagné devra également produire une évaluation de l'étudiant selon une grille qui lui sera remise par le correspondant scientifique ASTEP.

La note obtenue tiendra lieu de note finale de l'UE de stage pour les Licences 3 et une partie de la note de PVP2 pour les étudiants en Master 1.

II.1.9. L'utilisation des téléphones portables

A la Faculté des Sciences et Techniques, l'utilisation des téléphones portables est formellement interdite durant les enseignements.

II.2. Organisation des examens

II.2.1. Modalités de contrôles de connaissances

La présence physique à toutes les épreuves et aux contrôles continus (application des préconisations du plan pluriannuel de réussite en licence) est obligatoire.

Les épreuves écrites des examens terminaux sont anonymes. Une session d'examens (session 1) est organisée à la fin de chaque semestre. Une session de rattrapage (session 2) portant sur les UE non acquises (hors stage et TP) est organisée au mois de juin.

Dans le cas d'examens de travaux pratiques et du stage une seule session est organisée. Dans ce cas, les notes de la première session sont reportées automatiquement à la 2^{ème} session pour délibération.

En dehors des dispositions du plan de réussite en Licence où le contrôle continu prend la place des examens terminaux, un enseignant peut organiser des épreuves de contrôle continu. Ainsi, les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées soit par un contrôle continu régulier (minimum deux évaluations effectives), soit par un examen terminal anonyme, soit par une combinaison des deux. La présence aux épreuves est obligatoire sous peine d'exclusion de la délibération de l'unité d'enseignement correspondante. Une telle UE ne peut être obtenue par compensation.

La forme propre à chaque formation est adoptée en début de chaque année universitaire par les instances idoines, au maximum un mois après le début des enseignements, après concertation avec les étudiants de la formation concernée.

La péréquation entre le contrôle continu et l'examen terminal est laissée à la discrétion de l'enseignant. La note à prendre en considération est la plus forte valeur entre la note du seul examen terminal et la note de l'examen terminal abondé par le contrôle continu. Lorsqu'une UE comporte une note d'examen terminal et une note de TP, la note globale de l'UE est obtenue en appliquant des coefficients calculés au prorata du volume horaire cours/TD/TP exceptée pour les licences STAPS.

II.2.2. Composition des jurys

Tout enseignant d'une formation est membre de droit du jury correspondant à cette formation. Le quorum est fixé à trois membres dont au moins deux enseignants-chercheurs. Le président du jury est assisté de deux assesseurs, ils sont nommés par le Chef d'établissement ou par le Doyen de la Faculté si délégation. Le président du jury d'examens est chargé de l'exécution de ces modalités. Le tableau de l'annexe 1 présente la composition des différents jurys.

II.2.3. Validité des décisions des jurys

Délais et voies de recours

Conformément aux dispositions du code de l'Education, «le jury délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par l'ensemble des candidats».

La jurisprudence administrative indique qu'après avoir délibéré sur le résultat des épreuves, le jury a épuisé sa compétence et ne peut légalement procéder à un second examen des mérites des candidats, sauf en cas d'erreur matérielle ou d'omission.

Le cas échéant, le jury, dans sa formation complète, pourra dans ce cas être à nouveau convoqué pour procéder à une nouvelle délibération et statuer sur un cas litigieux.

La décision du jury étant créatrice de droits pour ses bénéficiaires, elle ne pourra être remise en cause que pour illégalité seulement, dans un délai de 2 mois à compter de l'affichage des résultats (article R 421-1 du code de justice administrative) et à la seule condition que les voies et délais de recours aient été mentionnés sur la notification de décision remise aux étudiants (article R 421-5 du code de justice administrative).

Il est donc recommandé aux présidents de jurys de faire figurer la mention suivante au bas de la liste des résultats et des documents informant les étudiants des résultats :

Vous pouvez contester la présente décision dans un délai de deux mois à compter de la date de la présente notification :

- Soit, préalablement à tout recours juridictionnel, en formant un recours gracieux devant le Président de l'Université. Ce recours administratif conserve les délais de recours contentieux devant le tribunal administratif en cas de rejet exprès ou tacite (à l'issue du silence gardé par l'administration pendant deux mois) de votre demande.
- Soit par la voie du recours pour excès de pouvoir formé devant le tribunal administratif de Bastia.

II.2.4.Déroulement des épreuves

Généralités

Les épreuves écrites des examens terminaux sont anonymes.

Aucun candidat ne sera autorisé à quitter la salle d'examen avant que ne soit écoulé 1/3 du temps prévu pour cette épreuve. A partir de ce moment-là, aucun candidat retardataire ne sera autorisé à entrer dans la salle d'examen.

Toute absence à une épreuve doit être justifiée dans un délai d'une semaine après la fin des épreuves de la session concernée. Cette justification est soumise à l'appréciation du responsable pédagogique. Aucune justification ne sera prise en compte après ce délai d'une semaine. Au-delà de ce délai, tout étudiant n'ayant pas justifié son absence sera considéré comme défaillant (DEF) à la matière, à l'UE, au semestre et à l'année.

En cas de perte de copies, le jury d'examen en concertation avec le Doyen de la Faculté se donne toute latitude pour organiser une épreuve de rattrapage tant au niveau des délais que sur la forme de l'épreuve.

Important : le CROUS exige le reversement de la bourse perçue lors du semestre pour lequel l'étudiant a un résultat « DEF ». Tout étudiant boursier n'ayant pas justifié son absence à l'épreuve au plus tard dans la semaine qui suit la fin de la session d'examen, devra reverser la bourse pour le semestre concerné.

La fraude aux examens

Aucun document (sac, serviettes, chemise), aucun téléphone portable, aucun matériel permettant de communiquer avec l'extérieur, aucune calculatrice programmable ne doit être à proximité du candidat. Tout étudiant n'ayant pas respecté cette interdiction se rendra coupable de tentative de fraude. Seules les calculatrices FX 92 ou équivalentes sont autorisées. Il est demandé aux surveillants de faire laisser les sacs avec les téléphones portables éteints des étudiants à l'entrée de la salle d'examen.

Les épreuves qui ont lieu en session d'examen sont réalisées sans aucun document autorisé et sans accès à internet (pour les salles informatiques). Tout enseignant qui veut déroger à cette règle devra réaliser son épreuve hors session et en assurer personnellement la surveillance.

L'étudiant s'étant rendu coupable de fraude ou de tentative de fraude fera l'objet d'un rapport circonstancié de la part des surveillants de l'épreuve qui saisiront les éventuelles pièces à conviction. Cependant, l'étudiant sera autorisé à continuer à composer dès lors qu'il ne trouble pas l'ordre nécessaire au bon déroulement de la séance ; une marque sera apposée sur la feuille de l'examen à l'endroit correspondant à l'état de la copie au moment de l'incident.

L'étudiant soupçonné de fraude est passible de passer en section disciplinaire du Conseil d'Administration qui sera saisie par le Doyen après avis du Président de jury.

Procédure disciplinaire

Le pouvoir disciplinaire à l'égard des étudiants est exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.

Textes de référence

- Code de l'éducation : article L.7124 ;
- Décret n°92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur.

Relèvent du régime disciplinaire, tout usager lorsqu'il est auteur ou complice, notamment :

- a) D'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une inscription, d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours dans l'établissement ;
- b) D'un fait de nature à porter atteinte à l'ordre ou au bon fonctionnement de l'établissement ;
- c) D'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion du baccalauréat ;
- d) D'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une inscription dans un établissement d'enseignement supérieur privé lorsque cette inscription ouvre l'accès à un examen de l'enseignement supérieur public ou d'une fraude ou tentative de fraude à l'occasion d'un examen conduisant à l'obtention d'un diplôme national.

Les sanctions disciplinaires applicables aux étudiants de l'Université sont :

- 1° L'avertissement ;
- 2° Le blâme ;
- 3° L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de cinq ans. Cette sanction peut être prononcée avec sursis si l'exclusion n'excède pas deux ans ;
- 4° L'exclusion définitive de l'établissement ;
- 5° L'exclusion de tout établissement public d'enseignement supérieur pour une durée maximum de cinq ans ;
- 6° L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Toute sanction prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une inscription entraîne la nullité de l'inscription.

Toute sanction prononcée dans le cas d'une fraude ou d'une tentative de fraude commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu, d'un examen ou d'un concours, entraîne, pour l'intéressé, la nullité de l'épreuve correspondante. L'intéressé est réputé avoir été présent à l'épreuve sans l'avoir subie. La section disciplinaire décide s'il y a lieu de prononcer, en outre, à l'égard de l'intéressé, la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examen ou du concours.

Procédure en cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens ou concours, le surveillant responsable de la salle prend toutes mesures pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats. Il saisit les pièces ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il dresse un procès-verbal contresigné par les autres surveillants et par le ou les auteurs de la fraude ou de la tentative de fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal.

Toutefois, en cas de substitution de personne ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle des examens peut être prononcée.

La section disciplinaire est saisie par une lettre adressée à son président. Ce document mentionne le nom, l'adresse et la qualité des personnes faisant l'objet des poursuites ainsi que les faits qui leur sont reprochés. Il est accompagné de toutes pièces justificatives.

III. DISPOSITIONS SPECIFIQUES PAR DIPLOME

III.1. Les formations du 1^{er} cycle

III.1.1. Les licences «Sciences Fondamentales et Appliquées» et «Biologie»

La Licence est structurée en 6 semestres consécutifs constitués, selon le cas, de 5 ou 6 UEs chacun (voir les grilles des enseignements).

Le cycle Licence du domaine Sciences Technologies et Santé comprend les 2 mentions :

- Sciences Fondamentales et Appliquées (SFA)
- Biologie (Bio).

Aux UE spécifiques s'associent des UE transversales (1UE/semestre notée PVP ou PRO qui concerne des disciplines d'outils méthodologiques, de langues et d'aide à l'insertion professionnelle). Chaque UE est constituée de 54 heures d'enseignement dispensé sous forme de cours magistraux (CM) et/ou de travaux dirigés (TD) et/ou de travaux pratiques (TP).

A la fin de chaque semestre des passerelles permettent des réorientations en fonction des résultats obtenus et du projet de l'étudiant (voir paragraphe « les passerelles »).

Pour le semestre 2, l'étudiant choisit la spécialisation progressive de sa formation.

Pour les étudiants de la licence SFA, l'étudiant est inscrit dans un parcours unique comportant des UEs de mathématiques et de physique en tronc commun et des UEs à choix d'informatique ou de chimie.

Pour les étudiants de la licence Bio, le choix comporte une UE optionnelle de Chimie, de Biochimie ou de Biologie proposée en complément du tronc commun constitué de 4 UE.

Les semestres 2, 3 et 4 sont des semestres d'approfondissement des connaissances et d'acquisition de compétences scientifiques.

Le niveau L3 (semestres 5 et 6) correspond à la spécialisation puisqu'en fonction des 4 semestres précédents, l'étudiant opte définitivement pour un parcours de licence, à choisir parmi les spécialités suivantes :

- Mathématiques / Physique (Mention SFA)
- Informatique (Mention SFA)
- Chimie / Physique (Mention SFA)
- Biochimie et Biologie moléculaire (Mention Bio)
- Biologie des organismes – Ecologie (Mention Bio)
- Chimie de l'environnement (Mention Bio)

Modalités de contrôle des connaissances

Au semestre 1 (année 1) les examens sont organisés en contrôles continus dans chaque UE disciplinaire et en examen terminal pour certaines matières de l'UE PVP. A partir du semestre 3 (année 2) et jusqu'au semestre 6 (année 3), les examens sont organisés en session excepté pour l'année 2 en licence SFA où les examens sont organisés en contrôles continus dans chaque UE disciplinaire et en examen terminal pour certaines matières de l'UE PVP à la fin de chaque semestre (session de janvier pour les semestres 3 et 5 et session de mai pour les semestres 2, 4 et 6).

Trois contrôles continus sont programmés par semestre pour l'application des préconisations du plan pluriannuel de réussite en licence. L'absence injustifiée à l'un des contrôles continus entraîne la note ABI (défaillant à l'UE). L'absence (justifiée pour raison majeure) à l'un des deux premiers contrôles continus entraîne la neutralisation de la note. L'absence (justifiée pour raison majeure) au dernier contrôle continu entraîne la note ABJ (zéro à l'UE).

Une session de rattrapage est organisée au mois de juin. Elle porte sur les UE disciplinaires et PVP des semestres 1 à 6 inclus.

Aucune session de rattrapage n'est organisée pour les travaux pratiques et le stage. Dans ce cas les notes de la 1^{ère} session sont reportées automatiquement à la 2^{ème} session pour délibération.

III.1.2. Le Cycle Préparatoire Intégré

Cursus

Le Cycle Préparatoire Intégré (CPI) proposé par l'Université de Corse Pasquale Paoli (UCPP) est un parcours renforcé, intitulé parcours P.e.i (Passeport pour écoles d'ingénieurs) dans la licence Sciences Fondamentales Appliquées (SFA) du domaine «Sciences, Technologies, Santé» (STS). Il regroupe un ensemble d'enseignements qui permet ainsi aux étudiants inscrits en «licence SFA, parcours Pei» d'accéder de droit aux spécialités d'ingénieur proposées à l'Université de Corse. Le CPI est aussi une préparation pouvant permettre aux étudiants l'ayant validée de candidater pour une intégration en première année dans d'autres écoles d'ingénieurs, et notamment celles intégrées dans une Université, selon les préconisations ministérielles (sur le contingent offert aux étudiants d'une licence du domaine STS).

Dans son contenu pédagogique, on peut remarquer la bonne adéquation du CPI avec les cycles préparatoires intégrés tels que ceux du réseau Polytech : les étudiants prendront environ 70% de leurs enseignements dans cinq unités semestrielles d'enseignement de caractère fondamental, et 30% d'enseignements sont plus spécifiquement dévolus à la préparation à l'entrée dans des écoles d'ingénieurs, en Sciences Humaines et Sociales (SHS) pour le développement personnel de l'étudiant, et en Sciences Pour l'Ingénieur (SPI) pour élargir les champs de connaissances au niveau de l'application.

Nous rappelons que, si l'architecture des parcours renforcés repose en partie sur celle de la licence S.F.A «classique», il existe cependant quelques différences importantes :

- L'UE PVP de la licence «hors Pei» est incluse dans l'UE SHS du parcours P.e.i.
- L'UE de premier semestre «Techniques Physiques et Mathématiques» (TPM) en SFA est remplacée par des heures de cours et de TD en mathématiques et en physique dans l'UE S.P.I.
- Dans les UEs de caractère fondamental, les étudiants suivent les cours magistraux avec les étudiants de la licence SFA. Les TD et TP sont spécifiques aux C.P.I. Le volume est identique à celui proposé en licence SFA hors P.e.i, mais avec un contenu plus appliqué. Un renforcement des TD se fait sous forme de 9 heures dispensées en dédoublant la promotion (sous réserve d'un groupe de « TD renforcé » comptant au moins 6 étudiants).
- Au premier semestre les quatre disciplines fondamentales donnent lieu à des « TD renforcés » et à partir du semestre 2, seules les mathématiques et la physique sont concernées par ce renforcement.
- Dans les UEs comportant des TP, la note de l'UE est la moyenne pondérée entre la note de contrôle continu et la note de TP, au prorata des volumes horaires.
- Pour ce qui est des enseignements autres que ceux de la licence S.F.A, il y a une organisation semestrielle en deux UEs : les tableaux I et II les décrivent plus loin.

Assiduité

Les absences des étudiants aux activités d'enseignement de type TP et TD (spécifiques et renforcés) dans les UEs fondamentales dans l'ensemble des UEs de SHS et SPI, sont enregistrées par les enseignants et communiquées au responsable pédagogique. Celui-ci peut considérer que cette absence est justifiée, lorsque l'élève a produit, dans la semaine suivant l'absence, un document justificatif (ex : certificat médical, convocation à un examen,...). Pour tous les autres cas, l'absence est irrégulière.

Lorsque les absences irrégulières dans une unité d'enseignement dépassent les 20% du volume horaire qui lui est alloué dans la charge prévisionnelle, l'étudiant concerné n'est pas autorisé à se présenter, en session principale, aux épreuves s'y rapportant. De surcroît, le cumul des absences ne peut dépasser 10 % du volume horaire global d'une année d'études, auquel cas l'étudiant concerné n'est pas autorisé à se présenter à l'ensemble des épreuves de la session principale.

Les récidives des absences peuvent être prises en considération, lors des délibérations de jury.

Organisation du Pei dans la licence SFA

Les tableaux I et II (voir ci-après) donnent respectivement, pour la première et la seconde année de CPI, l'intitulé des UEs de licence SFA utilisées pour ces parcours, avec le coefficient que nous y affecterons et le nombre d'ECTS attribués en cas de validation.

Tableau I : les UEs de licence SFA pour les parcours Pei de première année

Parcours de licence		Coeff U.E - ECTS
SEMESTRE 1	Mathématiques (dont TD renforcés)	1,00 - 5 ECTS
	Physique (dont TD renforcés)	1,00 - 5 ECTS
	De la puce au Web (dont TD renforcés)	1,00 - 5 ECTS
	Chimie générale 1 (dont TD renforcés)	1,00 - 5 ECTS
	UE SHS 1	1,00 - 5 ECTS
	UE SPI 1	1,00 - 5 ECTS
SEMESTRE 2	Algèbre 1 (dont TD renforcés)	1,00 - 4 ECTS
	Analyse 1 (dont TD renforcés)	1,00 - 4 ECTS
	Oscillations (dont TD renforcés)	1,00 - 4 ECTS
	Thermodynamique et transferts thermiques (dont TD renforcés)	1,00 - 4 ECTS
	UE au choix : Algorithmique & Programmation ou Chimie générale 2	1,00 - 4 ECTS
	UE SHS 2	1,25 - 5 ECTS
	UE SPI 2	1,25 - 5 ECTS

Tableau II : les UEs de licence SFA pour les parcours Pei de seconde année

Parcours de licence		Coeff U.E - ECTS
SEMESTRE 3	Analyse 2 & Algèbre 3 (dont TD renforcés)	1,00 - 4 ECTS
	Thermodynamique (dont TD renforcés)	1,00 - 4 ECTS
	Algèbre 2 & Electronique (dont TD renforcés)	1,00 - 4 ECTS
	UE au choix : Algo & programmation récursives ou Stéréochimie & réactions chimiques 1	1,00 - 4 ECTS
	UE au choix : Codage et réseaux ou Chimie physique et inorganique 1	1,00 - 4 ECTS
	UE SHS 3	1,25 - 5 ECTS
	UE SPI 3	1,25 - 5 ECTS
SEMESTRE 4	Algèbre 4 (dont TD renforcés)	1,00 - 4 ECTS
	Analyse 3 (dont TD renforcés)	1,00 - 4 ECTS
	Mécanique & Oscillateurs (dont TD renforcés)	1,00 - 4 ECTS
	Electromagnétisme (dont TD renforcés)	1,00 - 4 ECTS
	UE au choix : Algorithmique & Programmation ou Chimie générale 2	1,00 - 4 ECTS
	UE SHS 4	1,25 - 5 ECTS
	UE SPI 4	1,25 - 5 ECTS

Contenu détaillé des UEs de SHS et de SPI

Les tableaux III et IV donnent respectivement, pour la première et la seconde année de CPI, l'intitulé des éléments constitutifs (EC), dans chacune des deux UEs de SHS et de SPI. Nous avons de nouveau choisi, en 2013-2014, de donner une importance identique à ces deux UEs (avec un coefficient d'UE légèrement supérieur à celui des UEs fondamentales, à savoir 1,25 pour 1). Ce choix a été fait afin de tenir compte, d'une part du fait que les volumes d'heures sont assez proches dans les deux UEs. Une autre raison dans l'égalité des coefficients est notre souhait de donner un même poids aux SHS et aux SPI, et de prendre ainsi en compte l'une des préoccupations de la Commission des Titres d'Ingénieurs (autant de SHS que de SPI dans une formation d'ingénieur).

En semestre 2 (année 1), l'étudiant pourra choisir entre :

- Introduction au Génie Civil (niveau 1)
- Chimie au quotidien
- Santé et environnement

En semestre 3 (année 2), l'étudiant pourra choisir entre :

- Génie Civil (niveau 2)
- Chimie industrielle
- Ecologie fondamentale

Par simplification, nous avons choisi dans les tableaux III et IV un coefficient d'EC égal au nombre d'ECTS obtenus en cas de validation de l'EC (voir Grille des enseignements).

Tableau III : Unités de SPI & SHS en année 1

Semestre	UE «SHS»	UE «SPI»
1	Méthodes expression écrite et orale (coef : 1) Conduite de projets tutorés (coef : 1,5) Histoire des Sciences (coef : 0,5) Connaissance de l'entreprise (coef : 1) Environnement juridique entreprise (coef : 1)	Présentation du CPI et du DU Pei Probabilités & Statistiques (coef : 1,5) Techniques mathématiques et physiques pour l'ingénieur (coef : 3.5)
2	Anglais (coef : 3) Bases d'économie (coef : 2)	Outils logiciels (coef : 1) Gestion & Traitement de données (coef : 1) Initiation à la mécanique des fluides (coef : 1) EC SEM 2 à choisir en fonction du projet étudiant (coef : 2)

Tableau IV : Unités de SPI & SHS en année 2

Semestre	UE «SHS»	UE «Sciences pour l'Ingénieur»
3	Anglais (coef : 3) Bases de gestion et de comptabilité (coef : 2)	Mesures & Expérimentations (coef : 2) EC SEM 3 à choisir en fonction du projet étudiant (coef : 3)
4	Anglais «Préparation CLES» (coef : 1) Travaux personnels encadrés (coef : 1) Anglais technique pour ingénieur (coef : 1) Méthodes expression écrite et orale (coef : 1)	Echantillonnage et traitement de signal (coef : 2) Génie industriel (coef : 3)

Modalités de délibération spécifiques au CPI

- ✓ L'évaluation des connaissances se fait sous la forme d'un contrôle continu pour les matières communes à la licence SFA (hors SHS et SPI) et d'un examen final de deux heures pour les modules des UE de SHS et SPI, à l'exception des EC «Méthodes d'expression écrite et orale», «Histoire des Sciences», «Conduite de Projets Tutorés», Anglais «Préparation CLES» et «Travaux personnels encadrés» (voir Grille des enseignements) sous réserve d'avoir satisfait aux conditions d'assiduité.
- ✓ Une note moyenne annuelle au moins égale à 10/20 sera exigée pour passer de CPI 1 à CPI 2. L'admission conditionnelle (AJAC) est autorisée pour les étudiants ayant validé 80% des UEs du parcours Pei de la licence SFA, soit 12 des 14 UEs de l'année.
- ✓ Une note moyenne annuelle au moins égale à 10/20 sera exigée en CPI 2, pour une admission de droit depuis le CPI 2 jusqu'à la première année de l'une des spécialités d'ingénieur de l'UCPP.
- ✓ En fin de CPI 2, un classement pourra être fait, en comptant pour 1/3 la note annuelle de première année (éventuellement acquise hors UCPP) et pour 2/3 la note annuelle de seconde année de CPI.
- ✓ Pour ce qui est des règles de compensation, entre UEs sur un semestre, ou entre les deux semestres de l'année, les règles en vigueur pour les autres licences de la FST sont applicables.

III.1.3. La licence «Sciences et Techniques des Activités Sportives»

Cursus

Le cycle Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) a pour Spécialité « Education et Motricité » (Enseignement - Animation, gestion et organisation des activités sportives – Métiers de la danse).

On distingue des UEs obligatoires, des UEs obligatoires à choix et des UEs optionnelles. Aux unités d'enseignement spécifiques s'associent des UEs transversales (1 UE/semestre notée PVP ou PRO) qui concernent des disciplines d'outils méthodologiques, de langues et d'aide à l'insertion professionnelle. L'enseignement est dispensé sous forme de cours et/ou de TD et/ou de TP et/ou de pratiques.

Visite médicale préalable à la pratique du sport

La présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport est obligatoire pour toute inscription en STAPS L1, L2 et L3. Il sera demandé par la scolarité centrale au moment de l'inscription.

Le certificat médical devra porter la mention suivante : aptitude à la pratique sportive intensive et variée dans le cadre des études de STAPS.

Modalités de contrôle des connaissances

Lorsqu'une UE comporte un écrit et des TP, la note globale de l'UE est obtenue en appliquant les coefficients de 1/2 et 1/2 respectivement à l'écrit et aux TP.

Deux sessions de contrôle de connaissances sont organisées pour chaque semestre. Dans le cas d'examens de travaux pratiques et du stage une seule session est organisée. Dans ce cas les notes de la première session sont reportées automatiquement à la 2nde session pour délibération.

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu régulier en L1 et L2 (minimum deux évaluations effectives), soit par un examen terminal anonyme en L3, soit par une combinaison des deux. Pour les semestres 1, 2 et 3, la majorité des éléments constitutifs donnera lieu à un contrôle continu. Lors de la session 2, le contrôle continu sera remplacé par un examen terminal. Ainsi l'absence à un ou à la totalité des contrôles continus rend l'étudiant « défaillant ». Une tolérance sera accordée pour une absence au CC1 (raisons majeures visées par le responsable pédagogique. Dans ce cas, l'étudiant se verra attribuer la note zéro au contrôle. La présence aux épreuves est donc obligatoire sous peine d'exclusion de la délibération de l'élément constitutif concerné et, par voie, de conséquence, de l'unité d'enseignement auquel il appartient. Une telle UE ne peut être obtenue par compensation.

Les contrôles continus 1 sont généralement programmés en semaine 7 (ou 8). Ils peuvent être également organisés par l'enseignant responsable de l'enseignement à un autre moment. Dans ce cas les étudiants seront avertis. Les contrôles continus 2 sont généralement programmés la dernière semaine du semestre. Ils peuvent être également organisés par l'enseignant responsable de l'enseignement à un autre moment. Dans ce cas les étudiants seront avertis. Au plus, il ne sera toléré qu'une seule absence à l'un des contrôles continus, sur la base de raisons majeures qui devront être fournies sous huitaine auprès de l'enseignant responsable de l'application du plan de réussite en licence. Il est rappelé que de simples certificats médicaux et attestations de consultations médicales ne peuvent *a priori* constituer des raisons obligatoirement majeures. Par contre, la tolérance d'une absence à l'un des contrôles continus sera systématiquement appliquée à tout étudiant concerné par une réorientation en cours de semestre, puisqu'il ne rejoint le cursus de L1 qu'après le premier contrôle continu.

La forme propre à chaque formation est adoptée en début de chaque année universitaire par les instances idoines, au maximum un mois après le début des enseignements, après concertation avec les étudiants de la formation concernée.

III.2. Grilles des enseignements du 1^{er} cycle

III.2.1. La Licence «Sciences Fondamentales et Appliquées»

- Niveau L1

Année 1 semestre 1												
Parcours unique à option												
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	Cours	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE1	L1S1MA1	1	1	5		Mathématiques	27	27		C. Giacomoni	CC	1h30+1h30+2h
UE2	L1S1PH1	1	1	5		Physique	27	27		S. Ancey	CC	1h30+1h30+2h
UE3	L1S1IN1	1	1	5		De la puce au Web	221	21	12	M.L. Nivet	CC	1h30+1h30+2h
UE4	L1S1CH1	1	1	5		Chimie générale 1	21	21	12	A. Muselli	CC	1h30+1h30+2h
UE 5	L1S1MP1	1	1	5		Techniques mathématiques et physique	27	27			CC+ET	2h
UE6	L1SFAU6	1	1	5		PVP				P.A. Biggambiglia		
	Anglais						18		CC			
	Corse						24		CC			
	Techniques d'expression						12		CC			
	ACSAE								Présentiel			
T U T O R A T S	L1S1MAS1	1				Soutien Mathématiques		9		C. Giacomoni		
	L1S1PHS1	1				Soutien Physique		9		S. Ancey		
	L1S1INS1	1				Soutien De la puce au Web		9		M.L. Nivet		
	L1S1CHS1	1				Soutien Chimie générale 1		9		A. Muselli		
Année 1 semestre 2												
Parcours unique à option												
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	Cours	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE7	L1S2MA1	2	1	5		Algèbre 1	27	27	0	P. Delfini	CC	1h30+1h30+2h
UE8	L1S2MA2	2	1	5		Analyse 1	27	27	0	F. Flori	CC	1h30+1h30+2h
UE9	L1S2PH1	2	1	5		Oscillations	18	18	18	S. Ancey	CC	1h30+1h30+2h
UE10	L1S2PH2	2	1	5		Thermodynamique et transferts thermiques	21	21	12	M. Muselli, V. Tihay	CC	1h30+1h30+2h
UE11	L1S2IC1	2	1	5	Choix	Choix :						
	Algorithmique et programmation					21	21	12	P. Simonnet	CC	1h30+1h30+2h	
	Chimie générale 2					24	24	6	A. Muselli	CC	1h30+1h30+2h	
UE12	L1SFAU12	2	1	5		PVP				P.A. Biggambiglia		
	Anglais						18		CC			
	Projet professionnel Personnalisé (PPP)						12		A. Luciani		CC	
	Conférence métiers						6		P.A. Biggambiglia			Présentiel
	Stage d'utilisation des outils de calcul					6	6	6	B. Cagnard		CC+ET	1h
	Outils mathématiques pour la physique					9	9		R. Baïle		CC+ET	1h
	Choix :											
	Introduction au développement web					0	18	0	P.A. Biggambiglia		CC+ET	1h
	Outils pour la chimie 1					4,5	4,5	9	N. Chiaramonti		CC+ET	1h
T U T O R A T S	L1S2MAS2	2				Soutien Analyse 1	0	9	0	F. Flori		
	L1S2MAS1	2				Soutien Algèbre 1	0	9	0	B. Cagnard		
	L1S2PHS1	2				Soutien Oscillations	0	9	0	S. Ancey		
	L1S2PHS2	2				Soutien Thermodynamique et transferts thermiques	0	9	0	V. Tihay		
	L1S2INS1	2				Soutien Algorithmique et programmation	0	9	0	P. Simonnet		
	L1S2CHS1	2				Soutien Chimie générale 2	0	9	0	A. Muselli		

- Niveau L2

Année 2 semestre 1												
Parcours unique à option												
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	Cours	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE13	L2S3MA2	3	1	5		Analyse 2 et Algèbre 3	27	27	0	B. Cagnard	CC	1h30+1h30+2h
UE14	L2S3MP1	3	1	5		Algèbre 2 et Electronique	27	21	6	V. Ferreri, B. Cagnard	CC	1h30+1h30+2h
UE15	L2S3PH2	3	1	5		Thermodynamique	21	21	12	V. Tihay	CC	1h30+1h30+2h
UE16	L2S3IC1	3	1	5	Choix	Choix :						
	Algorithmique et programmation récursive					21	21	12	J.F Santucci	CC	1h30+1h30+2h	
	Stéréochimie et réactions chimiques 1					27	27	0	J. Costa	CC	1h30+1h30+2h	
UE17	L2S3IC2	3	1	5	Choix	Choix :						
	Théorie des langages et Réseaux					21	21	12	P.A. Bisgambiglia, P. Simonnet	CC	1h30+1h30+2h	
	Chimie Physique et Inorganique 1					27	27	0	V. Castola	CC	1h30+1h30+2h	
UE18	L2SFAU18	3	1	5		PVPEAP						
	L2S368					Projet professionnel personnalisé (PPP)		6		A. Luciani	CC	
	L2S362					Corse		24		F. Poggi (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	CC	
	L2S363					Informatique étape 1 C2I		24		B. Poggi (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	ET	2h
	L2S3652					ACSAE				P.A. Bisgambiglia	Présentiel	
T U T O R A T S	L2S3MAS1	3				Soutien Analyse 2 et Algèbre 3	0	9	0	B. Cagnard		
	L2S3MPS1					Soutien Algèbre 2 et Electronique	0	9	0	V. Ferreri, B. Cagnard		
	L2S3PHS1					Soutien Thermodynamique	0	9	0	V. Tihay		
	L2S3INS1					Soutien Algorithmique et prog. récursive	0	9	0	J.F Santucci		
	L2S3CHS1					Soutien Stéréochimie et réactions chimiques 1	0	9	0	J. Costa		
	L2S3INS2					Soutien Codage et réseaux	0	9	0	P.A. Bisgambiglia		
	L2S3CHS2					Soutien Chimie Physique et Inorganique 1	0	9	0	V. Castola		
Année 2 semestre 2												
Parcours unique à option												
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	Cours	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE19	L2S4MA1	4	1	5		Algèbre 4	27	27	0	C. Giacomoni	CC	1h30+1h30+2h
UE20	L2S4MA2	4	1	5		Analyse 3	27	27	0	B. Cagnard	CC	1h30+1h30+2h
UE21	L2S4PH6	4	1	5		Electromagnétisme	27	27	0	Y. Decanini	CC	1h30+1h30+2h
UE22	L2S4PH2	4	1	5		Mécanique	21	21	12	V. Tihay	CC	1h30+1h30+2h
UE23	L2S4IC1	4	1	5	Choix	Choix :						
	Programmation orientée objet					18	18	18	E. Vittori	CC	1h30+1h30+2h	
	Réactions chimiques 2					18	18	18	P. Bradesi	CC	1h30+1h30+2h	
UE24	L2SFAU24	4	1	5		PVPEAP						
	L2S461					Anglais		18		P.A. Bisgambiglia	CC	
	L2S464					Techniques d'expression		12			CC	
	L2S467					Projet professionnel Personnalisé (PPP)		6		A. Luciani	CC	
	L2S4MA3					Stage de calcul scientifique	6	6	6	B. Cagnard	CC+ET	1h
	L2S4PH3					Outils informatiques pour la physique	6	6	6	S. Ancey	CC+ET	1h
	L2S4IC3					Choix :						
	L2S4IN2					Initiation à la programmation d'objets interactifs	0	18	0	M. Delhom	CC+ET	1h
	L2S4CH3					Outils pour la chimie 2	4,5	4,5	9	N. Chiaramonti	CC+ET	1h
T U T O R A T S	L2S4MAS1	4				Soutien Algèbre 4	0	9	0	C. Giacomoni		
	L2S4MAS2					Soutien Analyse 3	0	9	0	B. Cagnard		
	L2S4PHS6					Soutien Electromagnétisme	0	9	0	Y. Decanini		
	L2S4PHS2					Soutien Mécanique	0	9	0	V. Tihay		
	L2S4INS1					Soutien Programmation orientée objet	0	9	0	E. Vittori		
	L2S4CHS1					Soutien Réactions chimiques 2	0	9	0	P. Bradesi		

- Niveau L3

Parcours Mathématiques / Physique

UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE25	L3S5MA3	5	1,1	5,5		Compléments d'algèbre linéaire	27	27	0	A. Hertzog	ET+CC	2h
UE26	L3S5PH2	5	1,1	5,5		Mécanique des milieux continus et Hydrodynamique	21	21	12	S. Ancey	ET+CC	2h
UE27	L3S5MP1	5	1,1	5,5	Choix	Choix :						
	L3S5MA2					Calcul différentiel	27	27	0	A. Intissar	ET+CC	2h
	L3S5PH1					Electromagnétisme et Optique	24	24	6	A. Folacci	ET+CC	2h
UE28	L3S5MP2	5	1,1	5,5	Choix	Choix :						
	L3S5MA4					Algèbre	27	27	0	P. Delfini	ET+CC	2h
	L3S5PH4					Electronique	21	21	12	V. Ferreri	ET+CC	2h
UE29	L3S5MP4	5	1,1	5,5	Choix	Choix :						
	L3S5MA5					Topologie	27	27	0	P. Orenge, A. Hertzog	ET+CC	2h
	L3S5PH6					Physique quantique	27	27	0	A. Folacci	ET+CC	2h
UE30	L3MAPU30	5	0,5	2,5		PVP/EAP						
	L3S561					Anglais	0	18	0	P.A. Bisgambiglia	CC	
	L3S562					Corse	0	24	0	F. Poggi (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	CC	
	L3S567					Techniques d'expression	0	9	0	P.A. Bisgambiglia	CC	
	L3S566					Aide à l'insertion professionnelle	0	3	0	POIP (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	CC	
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS		Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE31	L3S6MA3	6	1,1	5,5		Analyse numérique matricielle	18	18	18	B. Di Martino	ET + CC	2h
UE32	L3MAPU32	6	1,1	5,5	Obligatoire Choix	Choix/EAP						
	L3S6PH2					Mécanique et Physique statistique	27	27	0	A. Folacci - Y. Decanini	ET+CC	2h
	L3S6ST4					Stage (2 semaines à 1 mois) PC						
	L3S6AST1					Stage pédagogique et/ou ASTEP	0	12*	0	M.C. De Cian	Rapport + oral	
UE33	L3S6MP2	6	1,1	5,5	Choix	Choix :						
	L3S6MA5					Intégration et probabilités	27	27	0	F. Flori, A. Intissar	ET+CC	2h
	L3S6PH3					Transferts thermiques	21	21	12	A. Louche	ET+CC	2h
UE34	L3S6MP4	6	1,1	5,5	Choix	Choix :						
	L3S6MA4					Equations différentielles et variable complexe	27	27	0	A. Intissar	ET+CC	2h
	L3S6PH4					Analyse du signal	21	21	12	Y. Decanini	ET+CC	2h
UE35	L3S6MP3	6	1,1	5,5	Choix	Choix :						
	L3S6MA1					Géométrie	27	27	0	A. Hertzog	ET+CC	2h
	L3S6PH5					Méthodes numériques pour la Physique	21	21	12	P. Gabrielli	ET+CC	2h
UE36	L3MAPU36	6	0,5	2,5	Choix	PVP/EAP				PA Bisgambiglia		
	L3S661					Anglais	0	18	0		CC+CLEs	
	L3S664					Informatique étape 2 C2I	0	24	0		ET	2h
	L3S663					Connaissance des entreprises et des institutions	0	12	0		CC	
	L3S665					ACSAE					Présentiel	
						LVE (italien ou Espagnol ou Arabe)	0	15	0		Présentiel	

* TD mutualisés L3 et M1

Parcours Chimie-Physique

UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE25	L3S5CH6	5	1,1	5,5		Méthodes d'extraction et d'analyse 1	18	18	18	P. Bradesi/A. Muselli	ET+CC	2h
UE26	L3S5CH7	5	1,1	5,5		Applications industrielles de la chimie	27	27	0	P. Bradesi/V. Castola	ET+CC	2h
UE27	L3S5PH2	5	1,1	5,5		Mécanique des milieux continus et hydrodynamiques	21	21	12	S. Ancey	ET+CC	2h
UE28	L3S5PH1	5	1,1	5,5		Electromagnétisme et optique (MP)	24	24	6	A. Folacci	ET+CC	2h
UE29	L3S5CH0	5	1,1	5,5		Thermodynamique chimique	18	18	18	E. Leoni, P. Tomi	ET+CC	2h
UE30	L3PHCU30	5	0,5	2,5		PVP/EAP						
	L3S561					Anglais	0	18	0	P.A. Bisgambiglia	CC	
	L3S562					Corse	0	24	0	F. Poggi (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	CC	
	L3S567					Techniques d'expression	0	9		P.A. Bisgambiglia	CC	
	L3S566					Aide à l'insertion professionnelle	0	3	0	POIP (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	CC	
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE31	L3S6CH6	6	1,1	5,5		Méthodes d'extraction et d'analyse 2	18	18	18	E. Leoni/N. Chiaromonti	ET+CC	2h
UE32	L3S6PH2	6	1,1	5,5		Mécanique et Physique statistique (MP)	27	27	0	Y. Décanini, A. Folacci	ET+CC	2h
UE33	L3S6PH3	6	1,1	5,5		Transferts thermiques (MP)	21	21	12	A. Louche	ET+CC	2h
UE34	L3S6CH7	6	1,1	5,5		Chimie physique et inorganique 2	27	27	0	E. Leoni/N. Chiaromonti	ET+CC	2h
UE35		6	1,1	5,5	Choix	Choix/EAP						
	L3S6PC1					Prépa CAPES/Mémoire bibliographique	18	18	18	V. Castola		
	L3S6STA4					Stage (2 semaines à 1 mois) (MP)						
	L3S6AST1					Stage pédagogique et/ou ASTEP	0	12*	0	M.C. De Cian	Rapport+oral	
UE36	L3PHCU36	6	0,5	2,5	Choix	PVP/EAP				PA Bisgambiglia		
	L3S661					Anglais	0	18	0		CC+CLES	
	L3S664					Informatique étape 2 C2i	0	24	0		ET	2h
	L3S663					Connaissance des entreprises et des institutions	0	12	0		CC	
	L3S665					ACSAE					Présentiel	
						LVE (italien ou Espagnol ou Arabe)	0	15	0		Présentiel	

* TD mutualisés L3 et M1

Parcours Informatique

UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE25	L3S5IN6	5	1,1	5,5		Algorithmique et programmation	21	21	12	M. Delhom	ET + CC	2h
UE26	L3S5IN7	5	1,1	5,5		Architecture de ordinateurs et Systèmes d'exploitation	21	21	12	P. Bisgambiglia (Pr)	ET + CC	2h
UE27	L3S5MA1	5	1,1	5,5		Logique, mathématiques et cryptologie	21	21	12	P. Simonnet	ET + CC	2h
UE28	L3S5IN2	5	1,1	5,5		Conception et programmation orientée objet	21	21	12	E. Vittori, M.L. Nivet	ET + CC	2h
UE29	L3S5IN8	5	1,1	5,5		Algorithmique et programmation avancées	21	21	12	C. Paoli	ET + CC	2h
UE30	L3INFU30	5	0,5	2,5		PVP/EAP						
	L3S561					Anglais	0	18	0	P.A. Bisgambiglia	CC	
	L3S562					Corse	0	24	0	F. Poggi (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	CC	
	L3S567					Techniques d'expression	0	9	0	P.A. Bisgambiglia	CC	
	L3S566					Aide à l'insertion professionnelle	0	3	0	POIP (sous couvert de P.A. Bisgambiglia)	CC	
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	Cours	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE31	L3S6IN7	6	1,1	5,5		Réseaux et programmation concurrente	21	21	12	P.A. Bisgambiglia (MCF)	ET + CC	2h
UE32	L3S6IN8	6	1,1	5,5		Programmation, langages et compilation	21	21	12	J.F. Santucci	ET + CC	2h
UE33	L3S6IN9	6	1,1	5,5		Bases de données	21	21	12	M. Delhom	ET + CC	2h
UE34	L3S6IN5	6	1,1	5,5		Programmation événementielle - Interface graphique - Intro. Au développement mobile	21	21	12	D. Federici	ET + CC	2h
UE35	L3INFU35	6	1,1	5,5		Choix/EAP						
	L3S6IN6					Projet de programmation	21	21	12	C. Paoli	ET + CC	2h
	L3S6STA5					Stage en entreprise				M. Delhom		
						Stage pédagogique et/ou ASTEP	0	12*	0	M. C. De Cian	Rapport+oral	
UE36	L3INFU36	6	0,5	2,5		PVP/EAP						
	L3S661					Anglais	0	18	0	P.A. Bisgambiglia	CC+CLES	
	L3S664					Informatique Etape 2 C2i	0	24	0		ET	2h
	L3S663					Connaissance des entreprises et des institutions	0	12	0		CC	
	L3S665					ACSAE					Présentiel	
						LVE (italien ou Espagnol ou Arabe)	0	15	0	Présentiel		

* CC désigne les différents types d'évaluation (exposé, projet,...) autre que l'examen terminal, les modalités sont définies par le responsable de l'UE.

** L'existence d'un contrôle continu (CC) est laissé à la discrétion de l'enseignant responsable de l'UE

* TD mutualisés L3 et M1

III.2.2. La Licence «Biologie»

- Niveau L1

Année 1													
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
UE1	L1S1B1	1	1	5		Biologie évolutive et Systématique	40	0	14	B. Marchand	CC	1h+2h	
UE2	L1S1BC1	1	1	5		Biologie cellulaire 1	24	12	18	V. Bronzini	CC	1h+2h	
UE3	L1S1GE1	1	1	5		La planète Terre	24	12	18	F. Huneau	CC	1h+2h	
UE4	L1S1MP2	1	1	5		Techniques mathématiques et physiques pour SVT	27	27	0	R. Papi	CC	(2x1h) + 2h	
UE5	L1S1CH1	1	1	5		Chimie générale 1	21	21	12	A. Muselli, E. Leoni	CC	(2x1h) + 2h	
UE6	L1BIOU6	1	1	5		PVP				P.A. Bigambiglia			
	L1S164					Corse	0	24	0		CC		
	L1S166					Anglais	0	18	0		CC		
	L1S162					Techniques d'expression	0	12	0		CC		
	L1S16S2					ACSAE					Présentiel		
TUTORATS	L1S1BS1	1				Soutien biologie évolutive	0	9	0	B. Marchand			
	L1S1BCS1	1				Soutien biologie cellulaire	0	9	0	V. Brunini			
	L1S1GES1	1				Soutien planète Terre	0	9	0	F. Huneau			
	L1S1CHS1	1				Soutien Chimie générale 1	0	9	0	A. Muselli, E. Leoni			
	L1S1MPS2	1				Soutien techniques physiques et mathématiques	0	9	0	R. Papi			
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
UE7	L1S2B1	2	1	5		Biologie cytologie et histologie végétale	40	0	14	S. Agostini	CC	1h+2h	
UE8	L1S2B2	2	1	5		Biologie des organismes	40	0	14	B. Marchand	CC	1h+2h	
UE9	L1S2BC1	2	1	5		Biochimie structurale 1	24	12	18	J. Maury	CC	1h+2h	
UE10	L1S2GE1	2	1	5		Structure et matériaux de la Terre	24	12	18	MM Spella	CC	1h+2h	
UE11	L1BIOU11	2	1	5	Choix	Choix							
	L1S2BC2					Information génétique	24	12	18	A. Luciani	CC	1h+2h	
	L1S2CH1					Chimie générale 2	24	24	6	V. Castola, P. Tomi	CC	1h+2h	
	L1S2GEN1					Génétique des populations	18	18	18	P. Franceschi	CC	1h+2h	
UE12	L1BIOU12	2	1	5		PVP				P.A. Bigambiglia			
	L1S261					Anglais	0	18	0		CC		
	L1S266					Conférence métiers	0	6	0		Présentiel		
	L1S262					Projet professionnel et personnalisé	0	12	0		A. Luciani	CC	
	L1S264					Choix							
	L1S2B3					Techniques biologiques	0	18	0		B. Marchand	CC+ET	1h
	L1S2BC3					Méthodes en biochimie					J. Maury		
	L1S2CH3					Outils en chimie					A. Muselli		
TUTORATS	L1S2BS1	2				Soutien biologie végétale	0	9	0	S. Agostini			
	L1S2BS2	2				Soutien biologie des organismes	0	9	0	B. Marchand			
	L1S2BCS1	2				Soutien biochimie structurale 1	0	9	0	J. Maury			
	L1S2GES1	2				Soutien structure et matériaux de la Terre	0	9	0	MM Spella			
	L1S2BCS2	2				Soutien Information génétique	0	9	0	A. Luciani			
	L1S2CHS1	2				Soutien Chimie générale 2	0	9	0	V. Castola, P. Tomi			
	L1S2GNS1	2				Soutien génétique des populations	0	9	0	P. Franceschi			

- Niveau L2

Année 2												
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE13	L2S3BV1	3	1	5		Biodiversité végétale	40	0	14	S. Agostini	ET	2h
UE14	L2S3GE1	3	1	5		Géodynamique interne	24	12	18	M.M. Spella	ET	2h
UE15	L2S3BC1	3	1	5		Biologie moléculaire	24	12	18	J. Maury	ET	2h
UE16	L2S3CH1	3	1	5		Stéréochimie et réactions chimiques 1	36	18	0	J. Costa	CC	3x1,5h
UE17	L2BIOU17	3	1	5	Choix	Choix						
	Biochimie structurale 2					24	12	18	C. Gambotti	ET	2h	
	Chimie physique et inorganique 1					27	27	0	V. Castola	CC	3x1,5h	
	Paléontologie					22,5	10,5	21	F. Huneau	ET	2h	
UE18	L2BIOU18	3	1	5		PVP/EAP				P.A. Bisgambiglia		
	L2S362					Corse	0	24	0	F. Poggi (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	CC	
	L2S363					Informatique étape C2i	0	24	0	B. Poggi (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	ET	2h
	L2S368					Projet professionnel et personnalisé	0	6	0	A. Luciani	ET+CC	1h
	L2S3652					ACSAE				P.A. Bisgambiglia	Présentiel	
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE19	L2S4EC1	4	1	5		Ecologie fondamentale	30	0	24	G. Pergent	ET	2h
UE20	L2S4BI1	4	1	5		Physiologie des grandes fonctions	40	14	0	S. Ternengo	ET	2h
UE21	L2S4BC2	4	1	5		Métabolisme énergétique et cellulaire	36	18	0	A. Luciani	ET	2h
UE22	L2S4GE1	4	1	5		Géodynamique externe	24	12	18	F. Huneau	ET	2h
UE23	L2BIOU23	4	1	5	Choix	Choix						
	Microbiologie et immunologie					28	14	12	J. Giannettini	ET	2h	
	Réactions chimiques 2					18	18	18	P. Bradesi	CC	3x1,5h	
	Géologie structurale					24	12	18	F. Huneau	ET	2h	
UE24	L2BIOU24	4	1	5		PVP/EAP						
	L2S461					Anglais	0	18	0	P.A. Bisgambiglia	CC	
	L2S464					Techniques d'expression	0	12	0		CC	
	L2S467				Projet professionnel et personnalisé	0	6	0	A. Luciani	CC		
	L2S46				Choix							
	L2S463				Biostatistiques	0	18	0	Choix	C. Mori	CC+ET	1h
	L2S462				Informatique					P.A. Bisgambiglia		

- Niveau L3

Parcours Biochimie et Biologie moléculaire

UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
UE25	L3S5B2	5	1,1	5,5		Physiologie animale	40	0	14	S. Ternengo	ET (théorie)	2h	
UE26	L3S5BC1	5	1,1	5,5		Biologie cellulaire 2	36	18	0	L. Berti	ET	2h	
UE27	L3S5BC2	5	1,1	5,5	Choix	Régulation des systèmes enzymatiques	24	12	18	J. Giannettini	ET (théorie)	2h	
			1,1	5,5		Préparation CAPES SVT (Grandes structures géologiques et stratigraphie)	21	9	24	M.M. Spella	ET (théorie)	2h	
UE28	L3S5BC4	5	1,1	5,5		Ingénierie cellulaire et moléculaire	24	12	18	J. Giannettini	ET (théorie)	2h	
UE 29	L3S5BC3	5	1,1	5,5		Biotechnologies et génie génétique	24	12	18	J. Maury	ET (théorie)	2h	
UE30	L3BMU30	5	0,5	2,5		PVPEAP							
	L3S561					Anglais	0	18	0	P.A. Bisgambiglia	CC		
	L3S562					Corse	0	24	0	F. Poggi (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	CC		
	L3S566					Aide à l'insertion professionnelle	0	3	0	POP (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	CC		
	L3S567					Techniques d'expression	0	9	0	P.A. Bisgambiglia	CC		
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
UE31	L3S6B1	6	1,1	5,5		Biologie moléculaire de la cellule	28	14	12	M.C. De Cian	ET (théorie)	2h	
UE32	L3S6B2	6	1,1	5,5		Physiologie végétale	40	0	14	S. Agostini	ET (théorie)	2h	
UE33	L3S6BC3	6	1,1	5,5		Immunologie et génétique microbienne	36	18	0	J. Giannettini	ET	2h	
UE34	L3S6B4	6	1,1	5,5		Grandes voies métaboliques et régulations	36	18	0	L. Berti	ET (théorie)	2h	
UE35	L3BMU35	6	1,1	5,5	Choix	Choix/EAP							
	L3S6STA2					Stage en laboratoire ou en entreprise	0	0	0	J. Maury	CC		
	L3S6AST3					Stage pédagogique							
	L36BM351					Choix	Stage dans le primaire + ASTEP	0	12*	0	M.C. De Cian	Rapport+oral	
Stage dans le secondaire + Préparation CAPES SVT (Altération des roches et pédologie)		13,5	1,5	21	M.M. Spella	Rapport + CC							
UE36	L3BMU36	6	0,5	2,5		PVPEAP				P.A. Bisgambiglia			
	L3S661					Anglais	0	18	0		CC+CLES		
	L3S664					Informatique étape 2 C2i	0	24	0		ET	2h	
	L3S663					Connaissance des entreprises et des institutions	0	12	0		CC		
	L3S665					Choix	ACSAE					Présentiel	
						LVE (italien ou Espagnol ou Arabe)	0	15	0		Présentiel		

* TD mutualisés L3 et M1

Parcours Biologie des organismes - Ecologie

UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
UE25	L3S5B2	5	1,1	5,5		Physiologie animale	40	0	14	S. Ternengo	ET	2h	
UE26	L3S5B3	5	1,1	5,5		Evolution des végétaux	42	0	12	V. Pasqualini	ET	2h	
UE27	L3S5B11	5	1,1	5,5		Ecologies : Ecosystèmes	20	20	14	V. Pasqualini	ET	2h	
UE28	L3S5B5	5	1,1	5,5	Choix	Méthodologie en Ecologie	12	22	20	C. Mori	ET	2h	
	L3S5GE1		1,1	5,5		Préparation CAPES SVT (Grandes structures géologiques et stratigraphie)	21	9	24	M.M. Spella	ET	2h	
UE29	L3S5B4	5	1,1	5,5		Ecologie appliquée	18	18	18	L. Ferrat	ET	2h	
UE30	L3BOU30	5	0,5	2,5		PVP/EAP							
	L3S562					Corse	0	24	0	F. Poggi (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	CC		
	L3S561					Anglais	0	18	0	P.A. Bisgambiglia	CC		
	L3S566					Aide à l'insertion professionnelle	0	3	0	POIP (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	CC		
	L3S567					Techniques d'expression	0	9	0	P.A. Bisgambiglia	CC		
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
UE31	L3S6B2	6	1,1	5,5		Physiologie végétale	40	0	14	S.Agostini	ET	2h	
UE32	L3S6B5	6	1,1	5,5		Phylogénétique du vivant	40	14	0	B. Marchand	ET	2h	
UE33	L3S6B6	6	1,1	5,5		Ecotoxicologie	40	0	14	L. Ferrat	ET	2h	
UE34	L3S6B3	6	1,1	5,5		Ecologie avancée	30	24	0	C. Mori	ET	2h	
UE35	L3BOU35	6	1,1	5,5	Choix	Choix/EAP							
	L3S6STA2					Stage en laboratoire ou en entreprise	0	0	0	S. Ternengo	Rapport écrit		
	L3S6STA3					Stage pédagogique							
	L3S6AST1					Choix	Stage dans le primaire + ASTEP	0	12*	0	M.C. De Cian	Rapport+oral	
	L3BO351					Stage dans le secondaire + Préparation CAPES SVT (Altération des roches et pédologie)	13,5	1,5	21	M.M. Spella	Rapport + CC		
UE36	L3BOU36	6	0,5	2,5		PVP/EAP				P. A. Bisgambiglia			
	L3S661					Anglais	0	18	0		CC+CLES		
	L3S664					Informatique étape 2 C2I	0	24	0		ET	2h	
	L3S663					Connaissance des entreprises et des institutions	0	12	0		CC		
	L3S665					Choix	ACSAE					Présentiel	
						LVE (italien ou Espagnol ou Arabe)	0	15	0		Présentiel		

* TD mutualisés L3 et M1

Parcours Chimie de l'environnement

UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Disipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE25	L3S5CH6	5	1,1	5,5		Méthodes d'extraction et d'analyse 1	18	18	18	P. Bradesi/A. Muselli	ET+CC	2h
UE26	L3S5CH7	5	1,1	5,5		Applications industrielles de la chimie	27	27	0	P. Bradesi/V. Castola	ET+CC	2h
UE27	L3S5CH8	5	1,1	5,5		Réactions chimiques 2	18	18	18	P. Bradesi/J. Paolini	ET+CC	2h
UE28	L3S5CH9	5	1,1	5,5		Chimie des polluants	18	18	18	V. Castola	ET+CC	2h
UE29	L3S5B3	5	1,1	5,5		Evolution des végétaux	42	0	12	V. Pasqualini	ET	2h
UE30	L3BCEU30	5	0,5	2,5		PVP/EAP						
	L3S561					Anglais	0	18	0	P. A. Bisgambiglia	CC	
	L3S562					Corse	0	24	0	F. Poggi (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	CC	
	L3S566					Aide à l'insertion professionnelle	0	3	0	POIP (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	CC	
	L3S567					Techniques d'expression	0	9	0	P. A. Bisgambiglia	CC	
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Disipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE31	L3S6CH6	6	1,1	5,5		Méthodes d'extraction et d'analyse 2 (composés organiques)	18	18	18	E. Leoni/N. Chiaramonti	ET+CC	2h
UE32	L3BCEU32	6	1,1	5,5	Choix	Pré-professionnalisation Stage ou ASTEP/EAP						
	L3S6STA1					Pré-professionnalisation stage (1 mois)				V. Castola/P. Bradesi/J. Paolini	Rapport	
	L3S6AST1					Stage pédagogique et/ou ASTEP	0	12*	0	M.C. De Cian	Rapport+oral	
UE33	L3S6BI7	6	1,1	5,5		Introduction à la synthèse des produits	27	27	0	A. Bighelli/P. Bradesi	ET+CC	2h
UE34	L3S6BI5	6	1,1	5,5		Phylogénétique du vivant	40	14	0	B. Marchand	ET	2h
UE35	L3S6BI2	6	1,1	5,5		Physiologie végétale	40	0	14	S. Agostini	ET	2h
UE36	L3BCEU36	6	0,5	2,5	Choix	PVP/EAP				P.A. Bisgambiglia		
	L3S661					Anglais	0	18	0		CC+CLES	
	L3S664					Informatique étape 2 C2i	0	24	0		ET	2h
	L3S663					Connaissance des entreprises et des institutions	0	12	0		CC	
	L3S665					ACSAE					Présentiel	
						LVE (italien ou Espagnol ou Arabe)	0	15	0		Présentiel	

* TD mutualisés L3 et M1

III.2.3. Le Cycle Préparatoire Intégré

- Niveau 1

L1 SFA parcours renforcé CPI												
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE1	L1CPIU1	1	5	5		Mathématiques	27	41	0	B. Cagnard	CC	
UE2	L1CPIU2	1	5	5		Introduction à la Physique						
	L1CPI21		2,5			Mécanique	13,5	20,5	0	A. Folacci	CC	
	L1CPI22		2,5			Optique	13,5	20,5	0	S. Ancey		
UE3	L1CPIU3	1	5	5		De la puce au Web	21	35	12	M.L. Nivet	CC	
UE4	L1CPIU4	1	5	5		Chimie générale 1						
	L1CP41		2,5			Atomistique	10,5	17,5	6	A. Muselli	CC	
	L1CP42		2,5			Equilibres en solution	10,5	17,5	6	P. Tomi		
UE5	L1CPIU5	1		5		SHS 1						
	L1CP51		1			Méthodes d'expression écrite et orale	0	12	0	J.S. Mariacia	CC	
	L1CP52		1,5			Conduite de projets tuteurés	0	8	0	P. Tomi		
	L1CP53		1			Histoire des Sciences	12	0	0	J. Vauthier	CC	
	L1CP54		0,75			Environnement juridique de l'entreprise	18	0	0	P. Tomi	ET	2h
	L1CP55		0,75			Connaissance de l'entreprise	18	0	0	P. Tomi	ET	2h
UE6	L1CPIU6	1	5	5		SPI 1						
	L1CP61					Présentation CPI et de ses débouchés	0	3	0			
	L1CP62		1,5			Probabilités & statistiques	9	9	0	B. Cagnard	ET	2h
	L1CP63		3,5			Tech. math. et physiques pour l'ingénieur	27	27	0	B. Rafaelli, B. Cagnard	ET	2h
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE7	L1CPIU7	2	4	4		Algèbre 1	27	41		P. Delfini	CC	
UE8	L1CPIU8	2	4	4		Analyse 1	27	41		B. Cagnard	CC	
UE9	L1CPIU9	2	4	4		Oscillations						
	L1CP91		2,5			Ondes et Mécanique	12	21	18	S. Ancey	CC	
	L1CP92		1,5			Electricité	6	11	0	R. Papi		
UE10	L1CPIU10	2	4	4		Thermodynamique et Transferts thermiques						
	L1CP101		2			Thermodynamique	12	19	6	V. Tihay	CC	
	L1CP102		2			Transferts thermiques	9	16	6	V. Tihay		
UE11	L1CPIU11	2	4	4	Choix	Algorithmique et Programmation 1 ou Chimie						
	L1CPIU111					Algorithmique & Programmation 1	21	26	12	P. Simonnet	CC	
	L1CPIU11C	2	4	4		Chimie Générale 2						
	L1CP11C1		2			Thermochimie	12	15	0	J. Paolini	CC	
	L1CP11C2		1			Equilibres chimiques	4,5	6	0	V. Castola		
	L1CP11C3		1			Atomistique	7,5	9	0	A. Muselli		
UE12	L1CPIU12	2	5	5		SHS 2						
	L1CP121		2			Anglais technique pour ingénieur	0	18	0	S. Cesari	ET	2h
	L1CP122		1			"Khôlles" d'anglais	0	3	0	S. Cesari	CC	
	L1CP123		2			Bases d'économie	18	0	0	P. Tomi	ET	2h
UE13	L1CPIU13	2	5	5		SPI 2						
	L1CP131		1			Outils logiciels	0	18	0	B. Cagnard	CC	
	L1CP132		1			Gestion & Traitement de données	6	6	0	A. Orsini	ET	2h
	L1CP133		1			Introduction à la mécanique des fluides	6	6	0	M. Mercier	ET	2h
	L1CP134		2		Choix	Module au choix :	12	12	0	P. Graziani, M. Mercier	ET	2h
	L1CP1341					Introduction au génie civil						
	L1CP1342					Chimie au quotidien						
	L1CP1343					Santé et environnement						

- Niveau 2

L2 SFA parcours renforcé CPI												
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE14	L2CPIU15	3	4	4		Analyse 2 & Algèbre 3						
	L2CPI151		3			Analyse 2	19,5	29,5	0	B. Cagnard	CC	
	L2CPI152		1			Algèbre 2	7,5	11,5	0	P. Delfini		
UE15	L2CPIU16	3	4	4		Algèbre 2 & Electronique						
	L2CPI161		2			Algèbre 2	13,5	20,5	0	P. Delfini	CC	
	L2CPI162		2			Electronique	10,5	17,5	6	V. Ferreri		
UE16	L2CPIU17	3	4	4		Thermodynamique	21	35	12	M. Muselli	CC	
UE17	L2CPU18	3	4	4	Choix	Algorithmique ou Stéréochimie						
	L2CPU181	3	4	4		Algorithmique et Programmation 2	27	20	12	J.F Santucci	CC	
	L2CPU18C	3	4	4		Stéréochimie et réactions chimiques 1	36	23		J. Costa	CC	
UE18	L2CPU19				Choix	Théorie des langages et réseaux ou Chimie Physique et Inorganique						
	L2CPU191	3	4	4		Théorie des langages et réseaux	21	23	15	P. Bisgambiglia, P. Simonnet	CC	
	L2CPU19C	3	4	4		Chimie Physique et inorganique	27	32		N. Chiaromonte, V. Castola	CC	
UE19	L2CPIU20	3	5	5		SHS 3						
	L2CPI201		2			Anglais	0	18	0	S. Cesari	ET	2h
	L2CPI202		1			"Khôlles" Anglais	0	3		V. Ferreri	CC	
	L2CPI203		2			Bases de gestion et de comptabilité	18	0		P. Letourneur	ET	2h
UE20	L2CPIU21	3	5	5		SPI 3						
	L2CPI211		2			Mesures & Expérimentations	9	9	0	V. Ferreri	ET	2h
	L2CPI212		3		Choix	Module au choix : Génie civil, Chimie industrielle, Ecologie fondamentale	12	12	0	Y. Pouliquen, P. Graziani, P. Rinieri	ET	2h
	L2CPI2121	Génie civil										
	L2CPI2122	Chimie industrielle										
L2CPI2123	Ecologie fondamentale											
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE21	L2CPIU22	4	4	4		Algèbre 4	27	41		B. Cagnard	CC	
UE22	L2CPIU23	4	4	4		Analyse 3	27	41		P. Orega	CC	
UE23	L2CPIU24	4	4	4		Mécanique et Oscillations					CC	
	L2CPI241		2			Mécanique du solide	12	17,5	6	V. Tihay	CC	
	L2CPI242		2			Oscillateurs	9	17,5	6	R. Papi		
UE24	L2CPIU25	4	4	4		Electromagnétisme	27	41		Y. Decanini	CC	
UE25	L2CPIU26	4	4	4	Choix	POO ou Réactions chimiques 2						
	L2CPU261					Programmation orientée objet	18	23	18	E. Vittori	CC	
	L2CPU26C	4	4	4		Réactions chimiques 2	18	23	18	P. Bradesi	CC	
UE26	L2CPIU27	4	5	5		SHS 4						
	L2CP271		0,66			Anglais "Préparation CLES"	0	18	0	F. Tallarico	CC	
	L2CP272		0,33			"Khôlles" d'anglais	0	3	0	V. Ferreri	CC	
	L2CP273		1,5			Anglais technique pour ingénieur	0	18	0	F. Tallarico	ET	2h
	L2CP274		1,5			Travaux personnels encadrés (TPE)	0	8	0	P. Tomi	CC	
L2CP275		1			Méthodes expression écrite et orale	0	18	0	C. Simeoni	ET	2h	
UE27	L2CPIU28	4	5	5		SPI 4						
	L2CPI281		2			Echantillonnage et traitement signal	9	9	0	V. Ferreri	ET	2h
	L2CPI282		3			Génie industriel	12	12	0	V. Ferreri	ET	2h

III.2.4. La Licence «STAPS – Education et motricité»

- Niveau L1

UE	Code	Sem	Coef de l'UE	ECTS	Discipline	coef de l'EC	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
L1STPU1	L1SPU11	1	1	5	SPORTS DE NATURE activités nautiques							
	L1SP111				SPORTS DE NATURE : Voile	1,00		9	26	VICHET	TP + ET	1h
	L1SP112				SPORTS DE NATURE : KAYAK	1,00		9	26		TP + ET	1h
					Choix entre voile et kayak (année universitaire 2013-2014) Nb : sous forme de stage d'1 semaine							
	L1SPU12	1	1	5	SPECIALISATION							
	L1SP121				PREPARATION E.A.T. DANSE 1	1,00			40	GIOVANNONI	TP + ET	1h
L1SP122	APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE				1,00			30		TP + ET	1h	
					Nb : sous forme de stage d'1 semaine							
L1STPU2	L1SPU21	1	1	5	POLYVALENCE SPORTIVE							
	L1SPU211				NATATION	1,00		9	26	RENOUX	TP + ET	1h
	L1SPU212				DANSE	1,00		9	26		TP + ET	1h
	L1SPU22	1	1	5	POLYVALENCE ARTISTIQUE							
	L1SP221				ATELIER CHOREGRAPHIQUE, théorie et pratique	1,00		6	17	GIOVANNONI	TP + ET	1h
	L1SP212				DANSE (commun TOUS STAPS)	1,00		9	26		TP + ET	1h
					Expression : posture et jeux (EC licence 1 ARTS)	1,00			12		TP + ET	1h
L1STPU3	L1STP31	1	1	5	CONNAISSANCE DE LA PERSONNE : SC BIOLOGIQUES							
	L1STP32				PHYSIOLOGIE	1,00	12	8	VERDERA	CC + ET	1h	
	L1STP33				ANATOMIE GENERALE, MI, CP	1,00	12	8		CC + ET	1h	
					ANATOMIE TRONC	1,00	9	5			CC + ET	1h
L1STPU4	L1STP43	1	1	5	CONNAISSANCE DE LA PERSONNE : SC HUMAINES							
	L1STP41				SOCIOLOGIE	1,00	12	6	VICHET	CC + ET	1h	
	L1STP42				PSYCHOLOGIE	1,00	12	6		CC + ET	1h	
					HISTOIRE	1,00	12	6			CC + ET	1h
L1STPU5	L1STP51	1	1	5	LANGUES/INFORMATIQUE							
	L1STP52				CORSE	1,00		24	BROUSSOULOUX	CC + ET		
	L1STP53				ANGLAIS	1,00		18		CC + ET	1h	
					TUTORAT			14				
L1STPU6	L1STP61	1	1	5	PREPARATION A LA VIE PROFESSIONNELLE							
	L1STP62				Méthodologie : analyse et recherche documentaire	1,00		6	6	VERDERA	CC + ET	1h
	L1STP63				CONNAISSANCE DES PUBLICS	1,00	12	8		CC + ET	1h	
	L1STP64				Connaissance des CHAMPS PROFESSIONNELS	1,00	8	8		CC + ET	Dossier	
					SUIVI INDIVIDUALISE (hors maquette)				10			
UE	Code	Sem	Coef de l'UE	ECTS	Discipline	coef de l'EC	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
L1STPU7	L1SPU71	2	1	5	POLYVALENCE SPORTIVE							
	L1SP711				SPORTS COLLECTIFS	1,00		9	26	BROUSSOULOUX	TP + ET	1h
	L1SP712				PREPARATION PHYSIQUE	1,00		9	26		TP + ET	1h
	L1SPU72	2	1	5	SPECIALISATION							
	L1SP721				PREPARATION E.A.T DANSE 2	1,00			40	GIOVANNONI	TP + ET	1h
	L1SP722				APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE	1,00			30		TP + ET	1h
					*sous forme de stage d'1 semaine							
L1STPU8	L1STP81	2	1	5	CONNAISSANCE DE LA PERSONNE : SC BIOLOGIQUES							
	L1STP82				PHYSIOLOGIE	1,00	12	8	RENOUX	CC + ET	1h	
	L1STP83				ANATOMIE MS	1,00	12	8		CC + ET	1h	
					BIOMECANIQUE	1,00	9	5			CC + ET	1h
L1STPU9	L1STP91	2	1	5	APPROCHE INSTITUTIONNELLE ET HISTORIQUE							
	L1STP92				HISTOIRE	1,00	12	6	PULICANI	CC + ET	1h	
					INSTITUTIONS	1,00	6	6			CC + ET	1h
L1STPU10	L1STP101	2	1	5	CONNAISSANCE DES PUBLICS							
					BIO / SOCIO	1,00	12	12		BROUSSOULOUX	CC + ET	1h
L1STPU11	L1STP111	2	1	5	PROFESSIONNALISATION							
	L1STP112				PREPARATION EAT DANSE 3	1,00		9	61	VICHET	TP + ET	1h
	L1STP113				PREPARATION BNSSA	1,00		9	61		TP + ET	1h
					PREPARATION FOOTBALL	1,00		9	61		TP + ET	1h
L1STPU12	L1STP121	2	1	5	PREPARATION A LA VIE PROFESSIONNELLE							
	L1STP122				PROJET PRO	1,00		2	16	RAYNERY	CC + ET	Oral+dossier
	L1STP123				TUTORAT				16			
	L1STP124				VIDEO	1,00		12	8		CC + ET	Vidéo
					ACSU / AFPS / BAFA (Choix)	1,00					Présentiel	

- Niveau L2

UE	Code	Sem	Coef de l'UE	ECTS	Discipline	coef de l'EC	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
L2STPU13	L2SPU131	1	1	5	SPORTS DE NATURE : ACTIVITES DE MONTAGE PROFESSIONNALISATION							
	L2SP1311				SPORTS DE NATURE : ESCALADE PREPA INITIATEUR	1,00		9	26	RAYNERY	TP + ET	1h
	L2SP1312				SPORTS DE NATURE : MONTAGNE PREPA E.PROBATOIRE AMM	1,00		9	26		TP + ET	1h
						Nb : sous forme de stage d'1 semaine						
	L2SPU132	1	1	5	SPECIALISATION DANSE							
	L2SP1321				DEC Stage Turbo Prof (Conservatoire)	1,00			30	GIOVANNONI	TP + ET	
	L2SP1322				INTERPRETATION (L2 arts du spectacle, EDT Arts)	1,00			24		TP + ET	1h
L2SP1323	APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE (Conservatoire, V PM)				1,00			16		TP + ET	1h	
L2STPU14	L2SPU141	1	1	5	POLYVALENCE SPORTIVE							
	L2SP1411				ATHLETISME	1,00		9	26	VICHET	TP + ET	1h
	L2SP1412				ARTS MARTIAUX	1,00		9	26		TP + ET	1h
	L2SPU142	1	1	5	APPROCHE THEORIQUE							
	L2SP1421				HISTOIRE de la DANSE	1,00	20	20	GIOVANNONI	TP + ET	1h	
	L2SP1422				ANALYSE d'ŒUVRE, pratique et théorie	1,00		9	9		TP + ET	1h
	L2SP1423				ART MODERNE ET COMTEMPORAIN (L2 arts du spectacle)	1,00	4	8				
L2STPU15		1	1	5	CONNAISSANCE DES PUBLICS							
	L2STP152				PHYSIOLOGIE / ANATOMIE	1,00	12	6	BROUSSOULOUX	CC + ET	1h	
	L2STP151				COCP	1,00	12	6		CC + ET	1h	
	L2STP153				PSYCHOLOGIE / SOCIO	1,00	12	6		CC + ET	1h	
L2SEMU16		1	1	5	CONNAISSANCE DES INSTITUTIONS							
	L2STP161				HISTOIRE	1,00	12	6	GIOVANNONI	CC + ET	1h	
	L2STP162				REGLEMENTATION DU SPORT	1,00	12	6		CC + ET	1h	
L2STPU17		1	1	5	LANGUES-INFORMATIQUE/EAP							
	L2STP171				CORSE	1,00		24	BROUSSOULOUX	CC + ET		
	L2STP172				ANGLAIS	1,00		18		CC + ET	1h	
	L2STP173				INFORMATIQUE ETAPE 1 C2I	1,00		24		ET	2h	
L2STPU18		1	1	5	PREPARATION A LA VIE PROFESSIONNELLE							
	L2STP181				PREPARATION AU STAGE PROFESSIONNEL	1,00	5	10	GIOVANNONI	CC + ET	1h	
					PREPARATION AU STAGE PROFESSIONNEL			10				
	L2STP182				METHODOLOGIE du rapport et de l'entretien	1,00		10	10		CC + ET	1h
	L2STP183				VIDEO	1,00		6	8		CC + ET	Vidéo

UE	Code	Sem	Coef de l'UE	ECTS	Discipline	coef de l'EC	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	
L2STPU19	L2SPU191	2	1	5	POLYVALENCE SPORTIVE								
	L2SP1921				SPORTS-COLLECTIFS (Obligatoire)	1,00		5	25	GIOVANNONI	TP + ET	1h	
	L2SP1912				Choix :								
	L2SP191A				DANSES URBAINES OU	1,00		5	20		TP + ET	1h	
	L2SP191B				PLONGEE OU								
	L2SP191C	BF FOOTBALL 2											
	L2SPU192	2	1	5	POLYVALENCE ARTISTIQUE								
	L2SP1921				APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE (Conservatoire)	1,00			18	GIOVANNONI	TP + ET	1h	
	L2SP1922				INTERPRETATION (L2 arts du spectacle)	1,00		6	6		TP + ET		
L2SP191A	DANSES URBAINES (commun STAPS)				1,00		5	20		TP + ET	1h		
L2STPU20	L2SPU201	2	1	5	POLYVALENCE SPORTIVE								
	L2SP2011				Choix :								
	L2SP201A				GR OU	1,00		5	20	GIOVANNONI	TP + ET	1h	
	L2SP201B				BADMINTON								
	L2SPU2012				Choix :								
	L2SP201C	JEUX SPORTIFS OU	1,00		5	20		TP + ET	1h				
	L2SP201D	STRETCHING ETIREMENT (Commun STAPS)											
	L2SPU202	2	1	5	SPECIALISATION								
	L2SP2021				DEC Stage Turbo Prof (Conservatoire)	1,00			15	GIOVANNONI	TP + ET		
L2SP2022	COMPOSITION : analyse réflexive				1,00		10	10		TP + ET	1h		
L2SP201D	STRETCHING ETIREMENT (Commun STAPS)				1,00		5	20		TP + ET	1h		
L2STPU21	L2SPU211	2	1	5	POLYVALENCE SPORTIVE								
	L2SP2111				COURSE ORIENTATION SUITE PREPA AMM	1,00		9	26	RAYNERY	TP + ET	1h	
	L2SP2112	METIERS DE LA FORME	1,00		9	26		TP + ET	1h				
	L2SPU212	2	1	5	DANSE ET MUSIQUE								
	L2SP2121				MUSIQUE , histoire et courants (Conservatoire)	1,00	10	25	GIOVANNONI	TP + ET	1h		
L2SP2122	MUSIQUE ET MOUVEMENT DANSE (Conservatoire)	1,00		15	20		TP + ET	1h					
L2STPU22	L2SP221	2	1	5	CONNAISSANCES GENERALES								
	L2SP222				CONCEPTION ET CONSTRUCTION DE SEANCES (Obligatoire)	1,00	6	12	PULICANI	CC + ET	1h		
	L2SP2221				Choix :			12					
	L2SP2222				CONNAISSANCE des ORGANISATIONS CULTURELLES et SPORTIVES	1,00		12	6	1 au choix parmi 3	CC + ET	1h	
	L2SP2223				COMMUNICATION	1,00		12	6		CC + ET	1h	
L2SP2223	PEDAGOGIE	1,00		12	6		CC + ET	1h					
L2STPU23	L2SP231	2	1	5	CONNAISSANCES SPECIFIQUES PROFESSIONNALISANTES PARCOURS E.M.E OU E.M.AGO								
	L2SP232				PEDAGOGIE APPLIQUEE	1,00		6	12	PULICANI	CC + ET	1h	
	L2SP2321				GESTION ET ORGANISATION de PROJETS	1,00	12	6		1 au choix parmi 2	CC + ET	2h	
	L2SP2322				DROIT DU SPORT	1,00	12	6			CC + ET		
	L2SP2322				SCIENCES DE L'EDUCATION	1,00	12	6			CC + ET	2h	
L2SP2322	DIDACTIQUE	1,00	12	6			CC + ET						
L2STPU24	L2STP241	2	1	5	PREPARATION A LA VIE PROFESSIONNELLE/EAP								
	L2STP242				STAGE PRE-PROFESSIONNALISATION	4,00		7	60	BROUSSOULOUX	Dossier+oral		
	L2STP243				SUIVI INDIVIDUALISE								
	L2STP243				METHODOLOGIE du RAPPORT ET de L'ORAL	1,00		10	16		CC + ET	1h	
	L2STP244				ACSU / SAUVETAGE (Choix)	1,00							

- Niveau L3

UE	Code élément pédagogique	Sem	coef ds l'UE	ECTS	Discipline	Coef de l'EC	CM	TD	TP	Responsable UE	Validation	Durée de l'épreuve
L3STPU25	L3SPU251	5	1,00	5	Pratique et Technologie des APSA					PULICANI		
	L3SPU251A				Athlétisme	1	0	6	22		TP + ET	1h30
	L3SPU251B				Escalade	1	0	8	24		TP + ET	1h
	L3SPU251C				Randonnée pédestre	1	0	0	32		TP + ET	1h
L3STPU25	L3SPU252	5	1,00	5	Pratique et Technologie des APSA/MD					GIOVANNONI		
	L3SPU252A				Atelier chorégraphique	1	0	8	20		TP+ET	1h
	L3SPU252B				Approfondissement technique	1	0	8	20		TP+ET	1h
	L3SPU252C				Analyse fonctionnelle corps mvmt danse	1	0	0	40		TP+ET	1h
L3STPU26		5	1,00	5	Approche scientifique des APSA : Sciences biologiques					GIOVANNONI		
	L3STP261				Sciences biologiques	1	10	5	0		ET	2h
	L3STP262				Sécurité et responsabilité	1	10	10	0		ET	2h
		5	1,00	5	Approche scientifique des APSA : Sciences humaines					GIOVANNONI		
	L3STP263				Sciences humaines	1	10	5	0		ET	2h
	L3STP264				Sociologie du sport	1	13	7	0		ET	2h
L3STPU27 (ENS)	L3SPU271	5	1,00	5	Enseignement, Education : Approche historique					RAYNERY		
	L3STP271A				Grands courants éducatifs	1	18	9	0		ET	4h
	L3STP271B				Contextes historiques	1	18	9	0		ET	2h
L3STPU27 (AGO)	L3SPU272	5	1,00	5	Aspects juridiques, politiques et organisationnels					GIOVANNONI		
	L3SPU272A				Economie du sport	1	12	6	0		ET	2h
	L3SPU272B				Stratégies de développement du sport	1	12	6	0		ET	2h
	L3SPU272C				Organisation d'événements	1	12	6	0		ET	2h
L3STPU28		5	1,00	5	Préparation à la Vie Professionnelle/EAP					RAYNERY		
	L3STP281				Corse	1	0	24	0		CC	
	L3STP282				Anglais	1	0	18	0		CC+CLES	
	L3STP283				Informatique Etape 2 C2I	1	0	24	0		ET	2h
L3STPU29		5	1,00	5	Professionnalisation : Techniques d'intervention, de communication et de gestion					RAYNERY		
	L3STP291				Conception et construction de séances	1	0	12	6		ET	1h
	L3STP292				Méthodologie écrite Préparation documents et dissertation	1	0	20	10		ET	1h
	L3STP293				Méthodologie écrite	1	0	8	0		ET	1h
	L3STP294				Gestion/Comptabilité	1	14	8	0		ET	2h

UE	Code élément pédagogique	Sem	coef ds l'UE	ECTS	Discipline	Coef de l'EC	CM	TD	TP	Responsable UE	Validation	Durée de l'épreuve
L3STPU30	L3SPU301	6	1,00	5	Pratique et Technologie des APSA					RENOUX		
	L3SP301A				Natation	1	0	6	22		TP + ET	1h30
	L3SP30B1				Danse ou	1	0	6	14		TP + ET	1h
	L3SP30B2				Arts martiaux	1	0	6	14		TP+ET	1h
L3STPU30	L3SPU302	6	1,00	5	Pratique et Technologie des APSA/MD					GIOVANNONI		
	L3SP302A				Anthropologie et sociologie des A. Artistiques	1	0	6	22		ET	1h
	L3SP30B1				Danse	1	0	6	14		TP+ET	1h
	L3SP30B2				ou Arts martiaux	1	0	6	14		TP+ET	1h
L3STPU31	L3SPU311	6	1,00	5	Pratique et Technologie des APSA					VICHET		
	L3SP311A				Activité gymnique	1	0	8	24		TP + ET	1h
	L3SP311B				Techniques de relaxation	1	0	6	14		TP + ET	1h
L3STPU31	L3SPU312	6	1,00	5	Pratique et Technologie des APSA/MD					GIOVANNONI		
	L3SP312A				Répertoire, pratique et analyse	1	0	6	22		TP+ET	1h
	L3SP312B				Analyse fonctionnelle corps mvmt danse	1	0	6	14		TP+ET	1h
L3STPU32	L3SPU321	6	1,00	5	Didactique des APSA					RAYNERY		
	L3SP321A				Raquettes	1	0	0	18		TP+ET	1h
	L3SP321B				Sports collectifs	1	0	0	18		TP+Dossier	
	L3SP322C				Didactique des APSA	1	0	12	0		ET	1h
L3STPU32	L3SPU322	6	1,00	5	Transmissions techniques corporelles/MD					GIOVANNONI		
	L3SP322A				Apprentissage et développement	1	0	0	18		TP+ET	1h
	L3SP322B				Techniques corporelles	1	0	0	18		TP+ET	1h
	L3SP322C				Didactique des APSA	1	0	12	0		ET	1h
L3STPU33		6	1,00	5	Enseignement, Education et Animation : Professionnalisation					RAYNERY		
	L3SP331				Transposition (ENS) ou Pédago (AGO)							
	L3SP331B				Pédagogie (AGO)	1	0	12	6		ET	1h
	L3SP331A				Transposition didactique (ENS)	1	12	6	0		ET	1h
	L3SP332				Conception et construction de séances	1	0	12	6		ET	1h
	L3SP333				Pédagogie	1	0	12	6		ET	1h
L3STPU34		6	1,00	5	Préparation à la Vie Professionnelle/EAP					RAYNERY		
	L3SP341				Suivi stage (ENS) ou suivi événementiel (AGO)							
	L3SP341A				Suivi stage ENS	1	0	22	0		Rapport + Oral	45mn
	L3SP341B				Suivi événementiel AGO	1	0	22	0		Rapport + Oral	45mn
	L3SP342A				Choix : ASTEP ou	1	0	12*	0		Rapport + Oral	
	L3SP342				ASCAE	1					Présentiel	
L3STPU35 (AGO)	L3SPU352	6	1,00	5	Professionnalisation Projet tuteuré					VERDERA		
	L3SP352A				Projet tuteuré	1	9	45	0		Dossier+Oral	45mn
L3STPU35 (ENS)	L3SPU351	6	1,00	5	Professionnalisation : Techniques d'intervention, de communication					RAYNERY		
	L3SP351A				Contextes institutionnels	1	12	6			ET	4h
	L3SP351B				PRAS	1		12	6		Oral	30mn
	L3SP351C				Méthodologie orale	1		12	6		Oral	30mn

* TD mutualisés L3 et M1

III.3. Les formations du 2nd cycle

III.3.1. Inscription-Progression-Réorientation-Redoublement en Masters

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. L'autorisation d'inscription peut être proposée, à quel que niveau que ce soit du master, par le jury de sélection, sur la base d'un dossier de VAP 1985 ou de VAE 2002.

M1 : Inscription des titulaires d'une licence après examen du dossier par le jury de sélection. Lors d'un redoublement autorisé par le jury compétent les unités d'enseignement acquises sont capitalisées.

M2 : Inscription des titulaires de M1 ou titre équivalent après examen du dossier par le jury de sélection, excepté pour les étudiants provenant d'un M1 de l'Université de Corse (FST), dans ce cas l'inscription est de plein droit. Le redoublement peut être autorisé par le jury du master avec capitalisation des unités d'enseignement acquises. Des passerelles entre les mentions et/ou spécialités des différents masters sont possibles, elles feront l'objet d'un examen par la commission de sélection du master concerné.

La durée totale du Master est de 2 ans (4 semestres). Les étudiants peuvent prendre au maximum 2 inscriptions par Master. Toutefois, exceptionnellement une inscription supplémentaire peut être accordée par le Président de l'Université sur proposition du jury d'examen.

Ces dispositions sont applicables notamment aux étudiants qui ont une activité professionnelle, se réorientent en cours de cycle. Les demandes doivent être adressées au Doyen de la Faculté de Sciences et Techniques, avant le 20 septembre de l'année universitaire d'inscription.

L'offre master se décline en 4 mentions et 9 spécialités.

III.3.1. Contenu et règles de calcul des unités d'enseignement PVP

Semestre 1						
Élément constitutif	Heures effectives	COEFF 1	Calcul %		Exam	Epreuve
Anglais	15h	0,3	30%		CC et/ou ET	1h
Informatique	10h	0,2	20%		CC et/ou ET	1h
Aide Insertion Professionnelle	5,5h	0,1	10%		CC	
Communication	5,5h	0,1	10%		CC	
Disciplinaire	18h	0,3	30%		CC et/ou ET	1h
TOTAL	54h	1	100%			
Semestre 2						
Élément constitutif	Heures effectives	COEFF 1	Calcul % en f(choix)		Exam	Epreuve
Anglais	15h	0,2	20%	20%	CC et/ou ET	1h
Corse	12h	0,2	20%		CC et/ou ET	1h
Propriété Intellectuelle et Industrielle, ...	5h	0,05	5%		CC	
Recherche Bibliographique 1	4h	0,05	5%		CC	
Disciplinaire	18h	0,2	20%	20%	CC et/ou ET	1h
ACSAE (CCU, SUAPS)	-	0,3	30%		CC	
ASTEP				60%	Rapport + oral	
TOTAL	54h	1	100%	100%		
Semestre 3						
Élément constitutif	Heures eq TD	COEFF 1	Calcul %		Exam	Epreuve
Anglais	15h	0,3	30%		CC et/ou ET	1h
Informatique	10h	0,2	20%		CC et/ou ET	1h
Connaissance entreprises / Innovation, AO	6h	0,1	10%		CC	
Recherche Bibliographie 2	5h	0,1	10%		CC	
Disciplinaire	18h	0,3	30%		CC et/ou ET	1h
TOTAL	54h	1	100%			

III.4. Grilles des enseignements du 2nd cycle

III.4.1. Mention Gestion de l'Environnement

Spécialités :

- Sciences de l'Eau et Environnement (SCEE)

Cette formation est dispensée à la fois en formation initiale et en alternance.

1 ^{er} semestre UE2, UE3, UE4, UE5 communes GILE et INGECO													
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Dicipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) - Formation en alternance (FA)
UE1	M1SEEU1					Eau ressource et risques - Gestion de déchets							
	M1SEE11	1	0,75	5,5		Eau ressource et risques - Gestion de déchets	20	20	0	C. Mori	ET	2h	FI - FA
	M1SEE12		0,25	1,5		Projet tutoré	0	0	14	C. Mori	CC		FI - FA
UE2	M1SEEU2	1	1	6		Géomatique	12	12	30	V. Pasqualini	ET	2h	FI - FA
UE3	M1SEEU3	1	1	6		Statistiques et analyses des données	18	18	18	C. Mori	ET	2h	FI - FA
UE4	M1SEEU4	1	1	6		Outils réglementaires	24	12	18	L. Ferrat	ET	2h	FI - FA
UE5	M1SEEU5					PVP 1 / EAP							
	M1SEE5A					PVP 1 FA							
	M1SEE5I					PVP1 FI / EAP							
	M1ST11	1	1	5		Anglais	7,5	7,5	0	J. Paolini	CC et/ou ET	1h	FI - FA
	M1ST12					Informatique	5	5	0		CC et/ou ET	1h	FI - FA
	M1ST15					Disciplinaire	9	9	0		CC et/ou ET	1h	FI - FA
	M1ST13					Aide à l'insertion professionnelle	2	3	0		CC		FI
	M1ST14					Communication	3	3	0		CC		FI
	M1ST16					Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport		FA
2 ^{ème} semestre UE10 commune GILE et INGECO													
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Dicipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) - Formation en alternance (FA)
UE6	M1SEEU5					UE6							
	M1SEE6A					Hydrogéologie générale et rapport d'activité							FA
	M1SEE6I					Hydrogéologie générale et projet tutoré							FI
	M1SEE61	2	0,75	7		Hydrogéologie générale	28	14	0	F. Huneau	CC+ET	2h	FI - FA
	M1SEE62					Projet tutoré	0	0	12	F. Huneau	CC		FI
	M1SEE63	2	0,25			Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport		FA
UE7	M1SEEU7	2	1	6		Hydrologie et climatologie	32	16	8	C. Mori/F. Huneau	CC+ET	2h	FI - FA
UE8	M1SEEU8	2	1	6		Hydrosystèmes lotiques	27	15	12	C. Mori	CC+ET	2h	FI - FA
UE9	M1SEEU9					UE9							
	M1SEE9A					Traitements des eaux et rapport intermédiaire d'activité							FA
	M1SEE9I					Traitements des eaux et projet tutoré							FI
	M1SEE91	2	0,75	6		Traitements des eaux	18	18	0	C. Mori	ET	2h	FI - FA
	M1SEE92					Projet tutoré	0	0	16	C. Mori	CC		FI
	M1SEE93	2	0,25			Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport		FA
UE10	M1SEEU10					PVP 2 / EAP							
	M1SEE10A					PVP 2 FA							
	M1SEE10I					PVP 2 FI / EAP							
	M1ST21	2	1	5		Anglais	7,5	7,5	0	J. Paolini	CC et/ou ET	1h	FI - FA
	M1ST22					Corse	6	6			CC et/ou ET	1h	FI
	M1ST23					Propriété intellectuelle et Industrielle	2	3	0		CC		FI
	M1ST24					Recherche bibliographique 1	2	2	0		CC		FI
	M1ST25					Disciplinaire	9	9	0		CC et/ou ET	1h	FI
	M1ST27					Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport		FA
	M1ST26					ACSAE (CCU, SUAPS)					Présentiel		FI
	M1ST261				Choix	ASTEP	0	12*	0		Rapport+oral		FI

* TD mutualisés L3 et M1

3 ^{ème} semestre UE5 commune GLE et INGECO + UE 12 option Hydrogéologie régionale ou Traitements des déchets (UE12 Master INGECO)														
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Dicipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) - Formation en alternance (FA)	
UE11	M2SEEU11			6		UE11								
	M2SEE11A					Hydrogéologie appliquée et rapport d'activité								FA
	M2SEE111					Hydrogéologie appliquée et projet tutoré								FI
	M2SEE111	3	0,75			Hydrogéologie appliquée	10	5	25	F. Huneau	CC+ET	2h		FI - FA
	M2SEE112	3	0,25			Projet tutoré	0	0	14	F. Huneau	CC			FI
	M2SEE113					Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport			FA
UE12 option avec UE Préstage	M2SEEU12	3	1	6		Hydrogéologie régionale	10	5	39	F. Huneau	CC+ET	2h	FI - FA	
UE13	M2SEEU13	3	0,75	6		UE13								
	M2SEE13A					Hydrosystèmes lénitiques et rapport d'activité								FA
	M2SEE131					Hydrosystèmes lénitiques et projet tutoré								FI
	M2SEE131	3	0,75			Hydrosystèmes lénitiques	27	15	0	C. Mori	CC+ET	2h		FI - FA
	M2SEE132	3	0,25			Projet tutoré	0	0	12	C. Mori	CC			FI
	M2SEE133					Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport			FA
UE 14	M2SEEU14	3	1	6		Gestion et politique de l'eau	25	25	4	A. Orsini	CC+ET	2h	FI - FA	
UE 15	M2SEEU15	3	1	6		PVP 3 / EAP				J. Paolini				
	M2ST31					PVP 3 FA								
	M2ST31					PVP 3 FI / EAP								
	M2ST31					Anglais	7,5	7,5	0			CC et/ou ET	1h	FI - FA
	M2ST35					Disciplinaire	9	9	0			CC et/ou ET	1h	FI - FA
	M2ST32					Informatique	5	5	0			CC et/ou ET	1h	FI
	M2ST33					Connaissance entreprises/Innovation, AO	3	3	0			CC		FI
	M2ST34					Recherche bibliographique 2	2	3	0			CC		FI
	M2ST36					Rapport intermédiaire d'activité alternant						Rapport		FA
4 ^{ème} semestre														
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Dicipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) - Formation en alternance (FA)	
UE16	M2SEEU16	4	5	30		Stage (Pro ou Rech) / EAP**				C. Mori	Mémoire+ oral		FI - FA	

** Si EAP en M2 : l'étudiant bénéficiera de 4 ECTS sur les 30 de l'UE 16.

- Gestion Intégrée du Littoral et des Ecosystèmes (GILE)

Cette formation sera dispensée à la fois en formation initiale et en alternance.

Au cours de l'année universitaire 2013-2014, seuls les enseignements du M1 de la grille ci-dessous seront dispensés (nouvelle habilitation). Les UEs que les étudiants du M2 devront suivre, sont indiquées dans la fiche technique de la page suivante (ancienne habilitation).

1 ^{er} semestre Tronc commun													
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) Formation en alternance (FA)
UE1	M1GILU1	1	1	7		Connaissance du milieu méditerranéen	27	27	0	G. Pergent	ET	2h	FI - FA
UE2	M1GILU2	1	1	6		Géomatique	12	12	30	V. Pasqualini	ET	2h	FI - FA
UE3	M1GILU3	1	1	6		Statistiques et analyses des données	18	18	18	C. Mori	ET	2h	FI - FA
UE4	M1GILU4	1	1	6		Outils réglementaires	24	12	18	L. Ferrat	ET	2h	FI - FA
UE5	M1GILU5	1	1	5		PVP 1 / EAP				J. Paolini			
	M1GIL5A					PVP 1 FA							
	M1GIL5I					PVP 1 FI / EAP							
	M1ST11					Anglais	7,5	7,5	0		CC et/ou ET	1h	FI - FA
	M1ST12					Informatique	5	5	0		CC et/ou ET	1h	FI - FA
	M1ST13					Aide à l'insertion professionnelle	2	3	0		CC		FI
	M1ST14					Communication	3	3	0		CC		FI
	M1ST15					Disciplinaire	9	9	0		CC et/ou ET	1h	FI
	M1ST116					Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport		FA
2 ^{ème} semestre Tronc commun													
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) Formation en alternance (FA)
UE6	M1GILU6	2	1	7		Biologie de la conservation	27	27	0	G. Pergent	CC+ET	2h	FI - FA
UE7	M1GILU7	2	1	6	Choix	Outils et acteurs de l'environnement et Connaissance de l'entreprise				C. Pergent-Martini			
	M1GIL7A					Outils et acteurs de l'environnement	24	24	6		CC		FI
	M1GIL7I					Connaissance de l'entreprise							FA
UE8	M1GILU8	2	1	6		Gestion des risques et surveillance	17	28	9	C. Pergent-Martini	CC+ET	2h	FI - FA
UE9	M1GILU9	2	1	6		Professionnalisation maritime	21	21	12	G. Pergent	ET	2h	FI - FA
UE 10	M1GLU10	2	1	5		PVP 2 / EAP				J. Paolini			
	M1GL10A					PVP 2 FA							
	M1GL10I					PVP 2 FI / EAP							
	M1ST21					Anglais	7,5	7,5	0		CC et/ou ET	1h	FI - FA
	M1ST25					Disciplinaire	9	9	0		CC et/ou ET	1h	FI - FA
	M1ST22					Corse	6	6			CC et/ou ET	1h	FI
	M1ST23					Propriété intellectuelle et Industrielle	2	3	0		CC		FI
	M1ST24					Recherche bibliographique 1	2	2	0		CC		FI
	M1ST27					Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport		FA
	M1ST26					ACSAE (CCU,SUAPS)					Présentiel		FI
	M1ST261					ASTEP	0	12*	0		Rapport+oral		FI

* TD mutualisés L3 et M1

** Si EAP en M2 : l'étudiant bénéficiera de 4 ECTS sur les 30 de l'UE 16.

3 ^{ème} semestre Tronc Commun												
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Discipline		CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE11 Majeur	M2GPU11 ou M2GRU11	3	1	6	Connaissance du milieu 2	Fonctionnement des écosystèmes. Flux de carbone.	19h	19h	16h	G. Pergent	CC+ET CC+ET	2h
UE12 Majeur	M2GPU12 ou M2GRU12	3	1	6	Gestion intégrée du littoral	Approche pluridisciplinaire à partir d'études de cas Ingénierie côtière	15h	15h	24h	G. Pergent	CC+ET CC+ET	2h
UE13 Majeur	M2GPU13 ou M2GRU13	3	1	6	Anthropisation	Action de l'homme au niveau du bassin méditerranéen. Audits.	15h	15h	24h	C. Pergent-Martini	CC+ET	2h
UE 14 PRO	M2GPU14 ou M2GRU14	3	1	6	Enseignements professionnels	Aide à l'insertion professionnelle Techniques d'expression et de rédaction de stage	14h	20h	20H	C. Pergent-Martini	CC+ET CC+ET	2h
UE15 Choix	M2GPU151 ou M2GRU151	3	1	6	Modélisation	Modèles hydrodynamiques et écologiques	21h	21h	12h	B. Di Martino	CC+ET CC+ET	2h
	M2GPU152 ou M2GRU152	3	1	6	Techniques analytiques	Analyses physico-chimiques et biologiques	19h	19h	16h	L.Varesi	CC+ET	2h
4 ^{ème} semestre Spécialités												
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Discipline		CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE16 Choix	M2GRU16	4	1	6	Initiation à la recherche	Rédaction de documents scientifiques, les acteurs de la recherche	15h	15h	24h	G. Pergent	CC+ET	2h
	M2GPU16	4	1	6	Projet professionnel	Rédaction de documents scientifiques, échanges d'expériences	15h	15h	24h	C. Pergent-Martini	CC+ET	2h
UE17 Choix	M2GRU17	4	4	24	Stage recherche					G. Pergent	O+Rapport Ecrit	
	M2GPU17	4	4	24	Stage professionnel					C. Pergent-Martini	O+Rapport Ecrit	

- Ingénierie Ecologique (INGECO)

Cette formation sera dispensée à la fois en formation initiale et en alternance.

UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) Formation en alternance (FA)
UE1	M1INGU1	1	1	6		Connaissance du milieu méditerranéen et Rapport alternant	27	27	0	G. Pergent	ET	2h	FI
	M1ING1I					27	27	0	G. Pergent	ET	2h	FI	
	M1ING1A									Rapport		FA	
UE2	M1INGU2	1	1	7		Géomatique	12	12	30	V. Pasqualini	ET	2h	FI-FA
UE3	M1INGU3	1	1	6		Statistiques et analyse des données	18	18	18	C. Mori	ET	2h	FI-FA
UE4	M1INGU4	1	1	6		Outils réglementaires	24	12	18	L. Ferrat	ET	2h	FI-FA
UE5	M1INGU5	1	1	5		PVP 1 / EAP				J. Paolini			
	M1ING5A					PVP 1 FA							
	M1ING5I					PVP 1 FI / EAP							
	M1ST11					Anglais	7,5	7,5	0		CC et/ou ET	1h	FI-FA
	M1ST12					Informatique	5	5	0		CC et/ou ET	1h	FI-FA
	M1ST15					Disciplinaire	9	9	0		CC et/ou ET	1h	FI-FA
	M1ST13					Aide à l'insertion professionnelle	2	3	0		CC		FI
	M1ST14					Communication	3	3	0		CC		FI
	M1ST16					Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport		FA
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) Formation en alternance (FA)
UE6	M1INGU6	2	1	7		Management Environnemental: Droit normes	22	22	10	P. Poggi	ET	2h	FI-FA
UE7	M1INGU7	2	1	6		Energies renouvelables et Rapport alternant							
	M1INGU7I					Energies renouvelables et efficacité énergétique	22	22	10	A. Louche	ET	2h	FI
	M1INGU7A					Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport		FA
UE8	M1INGU8	2	1	6		Développement durable et écologie industrielle	27	27	0	A. Louche	ET	2h	FI-FA
UE9	M1INGU9	2	1	6		Traitement des eaux	11	11	0	C. Mori	ET	2h	FI-FA
UE10	M1INGU10	2	1	5		PVP 2 / EAP				J. Paolini			
	M1ING10A					PVP 2 FA							
	M1ING10I					PVP 2 FI / EAP							
	M1ST21					Anglais	7,5	7,5	0		CC et/ou ET	1h	FI-FA
	M1ST25					Disciplinaire	9	9	0		CC et/ou ET	1h	FI-FA
	M1ST22					Corse	6	6	0		CC et/ou ET	1h	FI
	M1ST23					Propriété intellectuelle et industrielle	2	3	0		CC		FI
	M1ST24					Recherche bibliographique 1	2	2	0		CC		FI
	M1ST27					Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport		FA
	M1ST26					Choix ACSAE					Présentiel		FI
	M1ST26I					Choix ASTEP	0	12*	0		Rapport + oral		FI
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) Formation en alternance (FA)
UE11	M2INGU11	3	1	6		Risques technologiques							
	M2ING11I					Risques technologiques	20	20	0	E. Léoni	ET	2h	FI
	M2ING11A					Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport		FA
UE12	M2INGU12	3	1	6		Traitement et valorisation des déchets	20	20	15	P. Poggi	ET	2h	FI-FA
UE13	M2INGU13	3	1	6		Management environnemental : ICPE, Audit, SME	27	27	0	V. Pasqualini	ET	2h	FI-FA
UE14	M2INGU14	3	1	6		Traitement de l'air et des sols	20	20	14	P. Poggi	ET	2h	FI-FA
UE15	M2INGU15	3	1	6		PVP 3 / EAP				J. Paolini			
	M2ING15A					PVP 3 FA							
	M2ING15I					PVP 3 FI / EAP							
	M2ST31					Anglais	7,5	7,5	0		CC et/ou ET	1h	FI-FA
	M2ST32					Informatique	5	5	0		CC et/ou ET	1h	FI-FA
	M2ST35					Disciplinaire	9	9	0		CC et/ou ET	1h	FI-FA
	M2ST33					Connaissance des entreprises/Innovation, AO	3	3	0		CC		FI
	M2ST34					Recherche bibliographique 2	2	3	0		CC		FI
	M2ST36					Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport		FA
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) Formation en alternance (FA)
UE16	M2INGU16	4	5	30		Stage / EAP**				P. Poggi	Rapport écrit + Oral		FI-FA

* TD mutualisés L3 et M1

** Si EAP en M2 : l'étudiant bénéficiera de 4 ECTS sur les 30 de l'UE 16.

- PhytoChimie et Cosmétiques (PC2)

UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Dicipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE1	M1PHCU1	1	1	6		Chromatographie	18	18	18	N. Chiaramonti	ET	2h
UE2	M1PHCU2	1	1	7		Extraction, séparation des biomolécules ; génie des procédés	18	18	18	F. Tomi	ET	2h
UE3	M1PHCU3	1	1	6		Traitement statistique des données/Bonnes pratiques de laboratoire	18	18	18	V. Castola	ET	1h
UE4	M1PHCU4	1	1	6		Botanique : plantes médicinales et aromatiques.	18	18	18	L. Ferrat	ET	2h
UE5	M1PHCU5	1	1	5		PVP 1 / EAP				J. Paolini		
	M1ST11					Anglais	7,5	7,5	0		CC et/ou ET	1h
	M1ST12					Informatique	5	5	0		CC et/ou ET	1h
	M1ST13					Aide à l'insertion professionnelle	2	3	0		CC	
	M1ST14					Communication	3	3	0		CC	
	M1ST15					Disciplinaire	9	9	0		CC et/ou ET	1h
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Dicipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE6	M1PHCU6	2	1	6		Stratégie en synthèse des produits naturels	18	18	18	A. Bighelli	ET	2h
UE7	MPHCU7	2	1	6		Méthodes d'analyse structurale	18	18	18	F. Tomi	ET	2h
UE8	MPHCU8	2	1	7		Formulations cosmétiques	18	18	18	P. Paquet	ET	2h
UE9	MPHCU9	2	1	6		Principes et méthode recherche de molécules actives sur les bactéries multirésistantes aux antibiotiques	18	18	18	J.M. Bolla	ET	2h
UE10	M1PHCU10	2	1	5		PVP 2 / EAP				J. Paolini		
	M1ST21					Anglais	7,5	7,5	0		CC et/ou ET	1h
	M1ST22					Corse	6	6	0		CC et/ou ET	1h
	M1ST23					Propriété intellectuelle et industrielle	2	3	0		CC	
	M1ST24					Recherche bibliographique 1	0	4	0		CC	
	M1ST25					Disciplinaire	9	9	0		CC et/ou ET	1h
	M1ST26					Choix ACSAE					Présentiel	
	M1ST261					Choix ASTEP	0	12*	0		Rapport + oral	
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Dicipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE11	M2PHCU11	3	1	6		Synthèse des médicaments et des parfums et arômes	27	27		A. Bighelli	ET	2h
UE12	M2PHCU12	3	1	6		Stratégie en analyse des mélanges complexes naturels	27	27		A. Bighelli	ET	2h
UE13	M2PHCU13	3	1	6		PPAM-cosmétiques : économie, marketing et législation	27	27		D. Leszczynska	ET	2h
UE14	M2PHCU14	3	1	6		Toxicologie Pharmacologie et pharmacognosie. Essais cliniques	27	27		J.F. Leschi	ET	2h
UE15	M2PHCU15	3	1	6		PVP 3 / EAP				J. Paolini		
	M2ST31					Anglais	7,5	7,5	0		CC et/ou ET	1h
	M2ST32					Informatique	5	5	0		CC et/ou ET	1h
	M2ST33					Connaissance entreprises/Innovation, AO	3	3	0		CC	
	M2ST34					Recherche bibliographique 2	2	3	0		CC	
	M2ST35					Disciplinaire	9	9	0		CC et/ou ET	1h
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Dicipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE16	M2PHCU16	4	5	30		Stage en Laboratoire ou en Entreprise / EAP**				A. Bighelli	Oral+rapport écrit	

* TD mutualisés L3 et M1

** Si EAP en M2 : l'étudiant bénéficiera de 4 ECTS sur les 30 de l'UE 16.

- Ingénierie des Systèmes Agroalimentaires Méditerranéens (INGESAME)

Cette formation est dispensée à la fois en formation initiale et en alternance uniquement en Master 2.

UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) - Formation en alternance (FA)
UE 1	M1SAMU1	1	1	7		Croissance, reproduction et lactation	34	10	10	C. Gambotti	ET+CC	2h	FI - FA
UE 2	M1SAMU2	1	1	6		Microbiologie générale et appliquée	24	12	18	J. Giannetini	ET+CC	2h	FI - FA
UE 3	M1SAMU3	1	1	6		Nutrition et sécurité alimentaire	24	12	18	M.C.De Cian	ET+CC	2h	FI - FA
UE 4	M1SAMU4	1	1	6		Démarche qualité et analyse sensorielle	24	12	18	C. Gambotti	ET+CC	2h	FI - FA
UE 5	M1SAMU5	1	1	5		PVP 1 / EAP		54		J. Paolini			
	M1ST11					Anglais	0	15	0		CC et/ ou ET	1h	FI - FA
	M1ST12					Informatique	0	10	0		CC et/ ou ET	1h	FI - FA
	M1ST13					Aide à l'insertion professionnelle	0	5,5	0		CC		FI - FA
	M1ST14					Communication	0	5,5	0		CC		FI - FA
	M1ST19					Techniques de l'oral et de l'argumentation en anglais	9	9	0		CC		FI - FA
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) - Formation en alternance (FA)
UE 6	M1SAMU6	2	1	6		Amélioration génétique animale et alimentation	24	12	18	A. Lauvie	ET+CC	2h	FI - FA
UE 7	M1SAMU7	2	1	7		Relation sol-plante-environnement	24	12	18	D. Agostini	ET+CC	2h	FI - FA
UE 8	M1SAMU8	2	1	6		Politique agricole, filières et signes de qualité	24	12	18	C. Gambotti	ET+CC	2h	FI - FA
UE 9	M1SAMU9	2	1	6		Traitement : Analyses des données (commun avec spécialité GILE) et protection des cultures	30	15	9	C. Gambotti	ET+CC	2h	FI - FA
UE 10	M1SAMU10	2	1	5		PVP 2 / EAP		54		J. Paolini			
	M1ST21					Anglais	0	15	0		CC et/ ou ET	1h	FI - FA
	M1ST22					Corse	0	12	0		CC et/ ou ET	1h	FI - FA
	M1ST24					Recherche bibliographique 1	0	5	0		CC		FI - FA
	M1ST23					Propriété intellectuelle	0	4	0		CC		FI - FA
	M1ST20					Outils de maîtrise des risques alimentaires	0	18	0		CC et/ ou ET		FI - FA
	M1ST26					ACSAAE					Présentiel		FI - FA
	M1ST261					ASTEP	0	12*	0		Rapport + oral		FI - FA
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) - Formation en alternance (FA)
UE 11	M2SAMU11	3	1	6		Biotechnologie amélioration végétale	30	15	9	J. Maury	ET+CC	2h	FI - FA
UE 12	M2SAMU12	3	1	6		Filières animales et produits	24	12	18	C. Gambotti	ET+CC	2h	FI - FA
UE 13	M2SAMU13	3	1	6		Filières végétales et produits	24	12	18	V. Brunini	ET+CC	2h	FI - FA
UE 14	M2SAMU14	3	1	6		Statistiques avancées (commun avec le master GILE) et diagnostic territorial	18	36	0	C. Gambotti	ET+CC	2h	FI - FA
UE 15	M2SAMU15	3	1	6		PVP 3 / EAP		54		J. Paolini			
	M2ST31					Anglais	0	15	0		CC et/ ou ET	1h	FI - FA
	M2ST32					Informatique	0	10	0		CC et/ ou ET	1h	FI - FA
	M2ST37					Communication	0	11	0		CC		FI
	M2ST30					Projet spécifique 2	0	18	0		CC et/ ou ET	1h	FI
	M2ST36					Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport		FA
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) - Formation en alternance (FA)
UE 16	M2SAMU16	4	5	30		Stage en laboratoire ou en entreprise / EAP**				C. Gambotti	Rapport+oral		FI - FA

* TD mutualisés L3 et M1

** Si EAP en M2 : l'étudiant bénéficiera de 4 ECTS sur les 30 de l'UE 16.

III.4.2. Mention Sciences pour l'Environnement

Spécialités :

- Systèmes Energétiques et Energies Renouvelables (SEER)

Cette formation est dispensée uniquement en alternance.

UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE1	M1SERU1	1	1	6		Informatique et commande	15	15	22	V. Ferreri	ET	2h
UE2	M1SERU2	1	1	6		Electronique-Electrotechnique-Automatique I	27	27	0	N.Heraud	ET	2h
UE3	M1SERU3	1	1	6		Outils de Professionalisation	21	21	12	P.Poggi	ET	2h
UE4	M1SERU4	1	1	6		Génie des Procédés 1	27	27	0	V. Tihay	ET	2h
UE5	M1SERU5	1	1	6		Alternance				P.Poggi		
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE6	M1SERU6	2	1	6		Changement Globaux	27	27	0	E. Leoni	ET	2h
UE7	M1SERU7	2	1	6		Production et stockage de l'énergie I	27	27	0	N. Chiaramonti	ET	2h
UE8	M1SERU8	2	1	6		Electronique et Gestion du Stockage de l'énergie	27	27	0	V. Ferreri	ET	2h
UE9	M1SERU9	2	1	6		Production et stockage de l'énergie II	27	27	0	A. Louche	ET	2h
UE10	M1SERU10	2	1	6		Alternance				P. Poggi		
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE11	M2SERU11	3	1	6		Génie des Procédés II	27	27	0	E. Leoni	ET	2h
UE12	M2SERU12	3	1	6		Machines et réseaux électriques	27	27	0	V. Ferreri	ET	2h
UE13	M2SERU13	3	1	6		Bâtiment et efficacité énergétique	27	27	0	P. Poggi	ET	2h
UE14	M2SERU14	3	1	6		Biomasse et biocarburant	22	22	10	E. Leoni	ET	2h
UE15	M2SERU15	3	1	6		PVP 3				J. Paolini		
	M2ST31				Anglais	7,5	7,5	0	CC et/ou ET		1h	
	M2ST32				Informatique	5	5	0	CC et/ou ET		1h	
	M2ST33				Connaissance entreprises/Innovation, AO	3	3	0	CC			
	M2ST34				Recherche bibliographique 2	2	3	0	CC			
	M2ST35				Disciplinaire	9	9	0	CC et/ou ET		1h	
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE16	M2SERU16	4	5	30		Stage					Rapport+Oral	

- Risques majeurs (RM)

Cette formation est dispensée à la fois en formation initiale et en alternance.

UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Coef. int.	ECTS int.	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) Formation en alternance (FA)
UE1	M1RMAU1	1	1	6				Outils physiques et mathématiques pour les risques	27	27	0	R. Papi	CC + ET	2h	FI - FA
UE2	M1RMAU2	1	1	7	0,3	2,5		Introduction aux risques / Projet tutoré				E. Leoni/L.Ferrat			
	M1RMA2A							Introduction aux risques - Rapport activité alternant							
	M1RMA2I							Introduction aux risques - Projet tutoré							
	M1RMA22							Projet tutoré	9	9	0		CC	FI	
	M1RMA23							Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport	FA	
M1RMA21	Introduction aux risques	18	18	0	E. Leoni	CC + ET	2h	FI - FA							
UE3	M1RMAU3	1	1	6				Risques chimiques et polluants	21	21	12	E. Leoni	CC + ET	2h	FI - FA
UE4	M1RMAU4	1	1	6	0,3	2		Génie des procédés				A. Louche		2h	
	M1RMA4A							Génie des procédés						FA	
	M1RMA4I							Génie des procédés						FI	
	M1RMA41							Transferts thermiques	8	8	0		CC + ET	1h	FI - FA
	M1RMA42							Combustion	8	8	6		CC + ET	1h	FI - FA
	M1RMA43							Calorimétrie	2	0	14		P. Santoni	CC	FI
M1RMA44	Rapport intermédiaire d'activité alternant				Rapport	FA									
UE5	M1RMAU5	1	1	5				PVP 1 / EAP				J. Paolini			
	M1RMA5A							PVP 1 FA							
	M1RMA5I							PVP 1 FI / EAP							
	M1ST11							Anglais	7,5	7,5	0		CC et/ou ET	1h	FI - FA
	M1ST12							Informatique	5	5	0		CC et/ou ET	1h	FI - FA
	M1ST17							Risques professionnels 1	9	9	0		CC et/ou ET	1h	FI - FA
	M1ST13							Aide à l'insertion professionnelle	2	3	0		CC	FI	
	M1ST14							Communication	3	3	0		CC	FI	
	M1ST16							Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport	FA	
UE6	M1RMAU6	2	1	6				Changements globaux	27	27	0	L. Ferrat	CC + ET	2h	FI - FA
UE7	M1RMAU7	2	1	7				SIG et Gestion des risques	18	18	18	F. Bosseur (sous couvert E. Leoni)	CC		FI - FA
UE8	M1RMAU8	2	1	6	0,3	2		Notions de géologie appliquée aux risques / Projet tutoré				L. Ferrat			
	M1RMA8A							Notions de géologie appliquée aux risques - Rapport activité alternant							
	M1RMA8I							Notions de géologie appliquée aux risques - Projet tutoré							
	M1RMA82							Projet tutoré	9	9	0		CC	FI	
	M1RMA83							Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport	FA	
M1RMA81	Notions de géologie appliquée aux risques	9	9	18	L. Ferrat	CC + ET	2h	FI - FA							
UE9	M1RMAU9	2	1	6				Risques géologiques	21	21	12	L. Ferrat	CC + ET	2h	FI - FA
UE10	M1RMAU10	2	1	5				PVP 2 / EAP				J. Paolini			
	M1RMA10A							PVP 2 FA							
	M1RMA10I							PVP 2 FI / EAP							
	M1ST21							Anglais	7,5	7,5	0		CC et/ou ET	1h	FI - FA
	M1ST28							Risques professionnels 2	9	9	0		CC et/ou ET	1h	FI - FA
	M1ST22							Corse	6	6	0		CC et/ou ET	1h	FI
	M1ST23							Propriété intellectuelle et industrielle	2	3	0		CC	FI	
	M1ST24							Recherche bibliographique 1	2	2	0		CC	FI	
	M1ST27							Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport	FA	
	M1ST26							Choix ACSAE					Présentiel	FI - FA	
	M1ST261							Choix ASTEP	0	12*	0		Rapport + oral	FI	

* TD mutualisés L3 et M1

UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Coef. int.	ECTS int.	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) Formation en alternance (FA)		
UE11	M2RMAU11	3	1	6				Risques technologiques	27	27	0	E. Leoni	CC + ET	2h	FI - FA		
UE12	M2RMAU12	3	1	6				Risques inondations / Feux de forêts									
	M2RMA12A							Risques inondations - Rapport activité alternant									
	M2RMA12I							Risques inondations - Feux de forêts									
	M2RMA121							0,5	3	Risque inondations	9	9	9	E. Leoni	CC + ET	1h	FI - FA
	M2RMA122							0,5	3	Risque Feux de forêts	9	9	9	E. Leoni	CC + ET	1h	FI
	M2RMA123							Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport	FA			
UE13	M2RMAU13	3	1	6				Gestion des risques appliquée	21	21	12	L. Ferrat	CC + ET	2h	FI - FA		
UE14	M2RMAU14	3	1	6				Gestion de crise	27	27	0	E. Leoni	CC + ET	2h	FI - FA		
UE15	M2RMAU15	3	1	6				PVP 3 / EAP				J. Paolini					
	M2RMA15A							PVP 3 FA									
	M2RMA15I							PVP 3 FI / EAP									
	M1ST31							Anglais	7,5	7,5	0			CC et/ou ET	1h	FI - FA	
	M1ST32							Informatique	5	5	0			CC et/ou ET	1h	FI - FA	
	M1ST38							Projet tutoré	9	9	0			Rapport + oral		FI	
	M1ST33							Connaissance des entreprises/Innovation, AO	3	3	0			CC		FI	
	M1ST34							Recherche bibliographique 2	2	3	0			CC		FI	
	M1ST35							Rapport intermédiaire d'activité alternant						Rapport		FA	
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Coef. int.	ECTS int.	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) Formation en alternance (FA)		
UE16	M2RMAU16	4	5	30				Stage ou rapport d'activité / EAP**				L Ferrat	Rapport + oral		FI - FA		

** Si EAP en M2 : l'étudiant bénéficiera de 4 ECTS sur les 30 de l'UE 16.

III.4.3. Mention Informatique

Spécialité : Systèmes d'Information et Internet (S2I)

Cette formation sera dispensée à la fois en formation initiale et en alternance.

N°UE	Code UE	Sem	Coef.	ECTS	Coef.Internes	Nom de l'UE	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) - Formation en alternance (FA)	
1	M1INFU1	1	1	6		Fondamentaux du Web et Mobile				PA. Bisgambiglia (MCF) - ML. Nivet				
	M1INF1A					Fondamentaux du Web et Mobile FA								
	M1INF1I					Fondamentaux du Web et Mobile FI								
	M1INF11					2	Architectures et technologies Web et mobile	15	12		0	ET + CC	2h	FI - FA
	M1INF12					1	Programmation PHP	3	6		3	CC		FI - FA
	M1INF13					1	Projet de développement de site	0	3		12	Rapport +oral		FI
	M1INF14						Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport		FA
2	M1INFU2	1	1	7		Programmation orientée objet distribuée				P. Bisgambiglia (PR)				
	M1INF21					3	Programmation objet réseaux et distribuée	15	15		12	ET + CC	2h	FI - FA
	M1INF22					1	Introduction à la Programmation pour mobiles	6	3		3	CC		FI - FA
3	M1INFU3	1	1	6		Conception agile				M. Delhom - E.Vittori				
	M1INF3A					Conception agile FA								
	M1INF3I					Conception agile FI								
	M1INF31					2	Analyse et Conception agile	15	9		0	ET + CC	2h	FI - FA
	M1INF32					1	Bases de données	9	6		0	CC		FI - FA
	M1INF33					1	Projet de conception de site	0	3		12	Rapport+oral		FI
M1INF34	Rapport intermédiaire d'activité alternant				Rapport			FA						
4	M1INFU4	1	1	6		Administration systèmes et réseaux				PA. Bisgambiglia (MCF)				
	M1INF41					1	Administration Système	9	6		6	ET + CC	2h	FI - FA
	M1INF42					2	Réseaux	15	12		6	ET + CC	2h	FI - FA
5	M1INFU5	1	1	5		PVP 1 / EAP				J. Paolini				
	M1INF5A					PVP 1 FA								
	M1INF5I					PVP 1 FI / EAP								
	M1ST11					Anglais	7,5	7,5	0		CC et/ou ET	1h	FI - FA	
	M1ST12					Informatique	5	5	0		CC et/ou ET	1h	FI	
	M1ST13					Aide à l'insertion professionnelle	2	3	0		CC		FI	
	M1ST11					Communication	3	3	0		CC		FI	
	M1ST16					Rapport intermédiaire d'activité alternant					Rapport		FA	
	M1ST18					Disciplinaire: Processus de développement et Patterns	12	6	0		E.Vittori	ET+CC	2h	FI - FA

* TD mutualisés L3 et M1

N°UE	Code UE	Sem	Coef.	ECTS	Coef.Internes	Nom de l'UE	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) - Formation en alternance (FA)		
11	M2INFU11	3	1	6		Développement d'applications distribuées				ML. Nivet					
	M2INF111				1	Développement JEE	9	9	9		ET + CC	2h	FI - FA		
	M2INF112				1	Développement .Net	9	9	9		ET + CC	2h	FI - FA		
12	M2INFU12	3	1	6		Développement d'applications mobiles				J.F. Santucci	ET + CCs	2h			
	M2INF121				1	Plateforme Android	6	6	6				FI - FA		
	M2INF122				1	Plateforme Cocoa	6	6	6				FI - FA		
	M2INF123				1	Plateforme Windows Mobile	6	6	6				FI - FA		
13	M2INFU13	3	1	6		Administration et gestion des architectures distribuées ou Informatique Ambiante et Mobile				ML. Nivet	ET + CC	2h			
	M2INF131					Administration et gestion des architectures distribuées									
	M2IN1311				1	Systèmes d'information distribués	6	3	0				FI - FA		
	M2IN1312				1	Administration de serveurs	6	6	6				FI - FA		
	M2IN1313				1	Services d'annuaire	6	3	3				FI - FA		
	M2IN1314				1	Cloud computing	6	6	3				FI - FA		
	M2INF132				3	1	6	Informatique Ambiante et Mobile	21				21	12	J.F. Santucci
14	M2INFU14					Projet Professionnel ou Modélisation et Simulation									
	M2INF141	3	1	6		Projet Professionnel ou Rapport intermédiaire FA									
	M2INF14A				Rapport intermédiaire d'activité alternant				Rapport	FA					
	M2INF14I					Projet Professionnel	21	21	12	C. Paoli	Rapport+oral		FI		
	M2INF142					Modélisation et Simulation ou Rapport interm. FA									
	M2INF142I	3	1	6	1	Modélisation et Simulation	21	21	12	J.F. Santucci	ET + CC	2h	FI		
M2INF14A	Rapport intermédiaire d'activité alternant								Rapport	FA					
15	M2INFU15	3	1	6		PVP 3 / EAP				J. Paolini					
	M2INF15A					PVP 3 FA									
	M2INF15I					PVP 3 FI / EAP									
	M2ST31				7,5	7,5	0	CC et/ou ET	1h		FI - FA				
	M2ST31				5	5	0	CC et/ou ET	1h		FI				
	M2ST37				0	11	0	CC			FI				
	M2ST36							Rapport intermédiaire d'activité alternant				Rapport	FA		
	M2ST39				9	9		Disciplinaire: Démarche qualité logicielle				E.Vittoni	ET+CC	2h	FI - FA
N°UE	Code UE	Sem	Coef.	ECTS	Coef.Internes	Nom de l'UE	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve	Formation initiale (FI) - Formation en alternance (FA)		
16	M2INFU16	4	1	24		STAGE / EAP**					Rapport+oral		FI - FA		

** Si EAP en M2 : l'étudiant bénéficiera de 4 ECTS sur les 24 de l'UE 16.

Modalités d'évaluation particulières relatives aux étudiants inscrits en alternance en Master S2I

- Les étudiants inscrits en alternance en M1 S2I et M2 S2I sont dispensés de certaines UEs et/ou de certains éléments constitutifs internes à certaines UEs (cf. grille des enseignements).
- Les étudiants inscrits en alternance seront évalués au niveau de leur travail en entreprise. Cette évaluation annuelle, basée sur un rapport écrit, une soutenance orale et une appréciation du travail réalisé, sera matérialisée par une note (note d'entreprise).
- La note d'entreprise sera reportée dans chacune des UEs et/ou des éléments constitutifs dont les étudiants alternants sont dispensés (cf. grille des enseignements).
- Des adaptations internes à chaque UE peuvent être décidées par les enseignants responsables des UEs au niveau du contrôle continu.

III.4.4. Mention Nutrition

Spécialité :

- Nutrition et Santé (NUT)

UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	Cours	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE 1	M1NSU1	1	1	7		Métabolisme et nutrition	36	18	0	L. Berti	ET	2h
UE 2	M1NSU2	1	1	6		Microbiologie générale et appliquée	24	12	18	E. Guinoiseau	ET+CC	2h
UE 3	M1NSU3	1	1	6		Nutrition et sécurité alimentaire	24	12	18	M.C.De Cian	ET+CC	2h
UE 4	M1NSU4	1	1	6		Démarche qualité et analyse sensorielle	24	12	18	C. Gambotti	ET+CC	2h
UE 5	M1NSU5	1	1	5		PVP 1 / EAP				J. Paolini		
	M1ST11				Anglais	7,5	7,5	0	CC et/ou ET		1h	
	M1ST12				Informatique	5	5	0	CC et/ou ET		1h	
	M1ST13				Aide à l'insertion professionnelle	2	3	0	CC			
	M1ST14				Communication	3	3	0	CC			
	M1ST15				Techniques de l'oral et de l'argumentation en anglais	9	9	0	CC			
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	Cours	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE 6	M1NSU6	2	1	7		Biotechnologie	24	12	18	J. Giannettini	ET+CC	2h
UE 7	M1NSU7	2	1	6		Situations physiologiques et besoins nutritionnels	36	18	0	Anh Tuan Dinh-Xuan	ET	2h
UE 8	M1NSU8	2	1	6		Démarche expérimentale et projet tutoré	0	27	27	J. Maury	CC	
UE 9	M1NSU9	2	1	6		Nutrition : risques et prévention	24	12	18	Y. Froelicher	ET+CC	2h
UE 10	M1NSU10	2	1	5		PVP 2 / EAP				J. Paolini		
	M1ST21				Anglais	7,5	7,5	0	CC et/ou ET		1h	
	M1ST22				Corse	6	6	0	CC et/ou ET		1h	
	M1ST23				Propriété Intellectuelle et Industrielle	2	3	0	CC			
	M1ST24				Recherche Bibliographique 1	2	2	0	CC			
	M1ST25				Disciplinaire	9	9	0	CC et/ou ET		1h	
	M1ST26				Choix ACSAE				Présentiel			
	M1ST261				Choix ASTEP	0	12*	0	Rapport + oral			

* TD mutualisés L3 et M1

** Si EAP en M2 : l'étudiant bénéficiera de 4 ECTS sur les 30 de l'UE 16.

III.5. Les formations hors LMD

La FST propose deux formations hors LMD. Il s'agit : (i) du DEUST « Analyses des Milieux Biologiques » et (ii) de la licence professionnelle « Electricité et Electronique ».

Inscription

L'autorisation d'inscription est délivrée par le chef d'établissement sur avis de la commission de sélection après examen des candidatures.

S'agissant des licences professionnelles, les étudiants doivent justifier soit d'un diplôme national sanctionnant deux années d'enseignement supérieur validées dans un domaine compatible avec celui de la licence professionnelle dont s'agit, soit de la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels.

Les sessions d'examens.

Une session d'examens (session 1) est organisée à la fin de chaque semestre. Une session de rattrapage (session 2) portant sur les UEs non acquises (hors stage et TP) est organisée au mois de juin.

Le premier semestre de l'année universitaire n'est ni bloquant, ni validant. Les examens du 1^{er} semestre de la 1^{ère} année donnent lieu à une délibération partielle afin de conseiller utilement les étudiants désirant se réorienter (DEUST).

Les délibérations de validation ont lieu au mois de mai et au mois de juin ; elles portent sur l'ensemble des unités d'enseignement relevant de l'année en cours.

Contrôle des connaissances.

A la première session, la note afférente à une unité d'enseignement tient compte des coefficients théoriques et pratiques et d'un contrôle continu laissé à l'initiative de l'enseignant responsable de l'enseignement.

A la seconde session, la note afférente à une unité est la note obtenue à l'examen terminal. La présence aux épreuves, et, pour les épreuves écrites, la remise d'une copie d'examens est une obligation. L'absence ou la non remise de la copie sont sanctionnées par la mention « défaillant » à l'épreuve correspondante. Alors l'étudiant ne pourra être délibéré pour cette unité d'enseignement. Celle-ci ne pourra être obtenue par compensation.

Il n'est pas organisé de seconde session pour les travaux pratiques : les notes de la première session sont reportées.

La présence aux séances de travaux pratiques, aux sorties sur le terrain et à l'examen terminal est obligatoire. En cas d'absence à ce dernier ou en cas d'absences jugées nombreuses lors des séances, l'étudiant sera porté défaillant par l'enseignant responsable des travaux pratiques. Alors l'étudiant ne pourra être délibéré avec ce que cela comporte comme conséquence au niveau de l'unité d'enseignement et de l'admission au diplôme.

S'agissant du stage professionnalisant. Un stage de 6 semaines en entreprise est inscrit au programme de la formation. Sa validation est basée sur un mémoire écrit et une soutenance orale devant le jury d'examen élargi aux professionnels participant à l'enseignement. Une seule session est organisée.

Délibérations

Délibération globale : compensation entre unités d'enseignement.

La délibération porte sur l'ensemble des unités d'enseignement de l'année en cours. Un étudiant est admis à l'année du diplôme lorsque, compte tenu des notes afférentes aux unités d'enseignement, des coefficients externes correspondants et du bonus, la note moyenne obtenue est au moins égale à 10/20.

Un étudiant est admis à l'ensemble du DEUST, lorsqu'il a été déclaré admis à l'une et à l'autre des deux années d'études.

Délibération partielle : capitalisation des unités d'enseignement.

La capitalisation partielle ne vaut qu'entre la première et la seconde session d'une même année universitaire et non d'une année sur l'autre.

- Capitalisation des unités d'enseignement : en cas de non admission globale au diplôme à la 1^{ère} session, une unité d'enseignement est capitalisée pour la seconde session dès lors que la note afférente à cette unité est au moins égale à 10/20.

Redoublement.

S'agissant de formations professionnalisantes, le redoublement n'est pas systématique. Le redoublement peut-être autorisé par décision individuelle prise par le chef d'établissement après avis du jury.

III.6. Grilles des enseignements des formations hors LMD

DEUST « Analyses des Milieux Biologiques »

Cette formation sera dispensée à la fois en formation initiale et en alternance.

Année 1												
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE1	D1MBU1	1	2	3		Physique, Mathématiques	24	12	16	R Papi	ET	2h
UE2	D1MBU2	1	4	9		Biochimie I	29	14	32	J. Giannettini	ET	2h
						Immunologie I						
UE3	D1MBU3	1	4	9		Techniques biologiques I	29	14	32	L. Varesi	ET	2h
						Microbiologie I						
UE4	D1MBU4	1	2	6		Biologie cellulaire	28	14	12	V. Brunini	ET	2h
UE5	D1MBU5	1	1	3		PVP	0	24	0	F. Poggi (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	CC	
	D1MB51					Corse						
	D1MB54					Anglais						
	D1MB52					Techniques d'expression						
	D1MB53					ACSAE						
UE10	D1MBU10	2	1	3		PVP	0	18	0	P.A. Bisgambiglia	CC	
	D1MB102					Anglais						
	D1MB103					Culture générale						
	D1MB101					Projet professionnel et personnalisé						
	D1MB104					Informatique						
Année 2												
UE	Code	Sem.	Coef.	ECTS	Choix	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant Responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE11	D2MBU11	3	2	4		Biochimie alimentaire	12	6	36	L. Varesi	ET	1h
UE12	D2MBU12	3	2	4		Microbiologie alimentaire	12	6	36	L. Varesi	ET	1h
UE13	D2MBU13	3	2	4		Parasitologie Mycologie/Virologie médicale	23	12	40	L. Varesi	ET	2h
UE14	D2MBU14	3	4	6		Bactériologie Médicale	23	12	40	L. Varesi	ET	2h
UE15	D2MBU15	3	4	6		Hématologie	23	12	40	L. Varesi	ET	2h
UE16	D2MBU16					PVP	0	24	0	F. Poggi (sous couvert P.A. Bisgambiglia)	CC	
	D2MB162					Corse						
	D2MB161					Informatique						
	D2MB163					Projet professionnel et personnalisé						
UE17	D2MBU17	4	2	4		Organisation de la Santé	36	18		P.J Venturini	ET	2h
UE18	D2MBU18	4	4	6		Biochimie médicale	23	12	40	L. Varesi	ET	2h
UE19	D2MBU19	4	4	6		Immunologie médicale	23	12	40	L. Varesi	ET	2h
UE20	D2MBU20	4	4	6		Prélèvements	23	12	40	L. Varesi	ET	2h
	D2MB201					Prélèvements						
	D2MB202					Assurance qualité						
	D2MB203					Automates en analyses médicales						
	D2MBTUT					Tutorat	0	40	0	L. Varesi		
UE21	D2MBU21	4	6	9		Stage				L. Varesi		

Licence professionnelle « Electricité et Electronique »

Cette formation sera dispensée à la fois en formation initiale et en alternance.

UE	Code	Sem	Coef.	ECTS	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE1	LPELEU1	1	2	5	Mathématiques Informatique pour l'ingénieur	20	20	20	R. Baïle	CC	2h
UE2	LPELEU2	1	2	5	Electronique de puissance	20	20	20	O. Wailly	CC	2h
UE3	LPELEU3	1	2	5	Intégration des Energies Renouvelables	20	20	20	N. Héraud	CC	2h
UE4	LPELEU4	1	5	10	Projet tuteuré			50	N. Héraud	Rapport + Soutenance	
UE5	LPELEU5	1	2	5	Automatique	20	20	20	N. Héraud	CC	2h
UE	Code	Sem	Coef.	ECTS	Discipline	CM	TD	TP	Enseignant responsable	Nature de l'épreuve	Durée de l'épreuve
UE6	LPELEU6	2	2	5	Electronique	20	20	20	O. Wailly	CC	2h
UE7	LPELEU7	2	2	5	Télécom	20	20	20	O. Wailly	CC	2h
UE8	LPELEU8	2	2	5	Electrotechnique Informatique industrielle	20	20	20	V. Ferreñ	CC	2h
UE9 (LPELEU 9)		2	2	4	PVP				PA Bisgambiglia		
	LPELE91				Anglais	0	36	0		CC+ET	CLES
	LPELE92				Connaissance des entreprises et des institutions	0	12	0		CC	
	LPELE93				Objectif de la maintenance	0	3	0			
	LPELE94				Cours de gestion de projet	0	9	0			
LPELE95	ACSAE							Présentiel			
UE10	LPELEU10	2	8	11	Stage				N. Héraud	Rapport + Soutenance	

III.7. Le 3^{ème} cycle

Projet de Calendrier Administratif ED_2013-14 *valant pour la préparation de l'année 2014-2015* *Extrait*

Assemblées générales 2013-2014

Rentrée solennelle de l'Ecole Doctorale : jeudi 10 octobre 2013, 13h45
Réunion générale des Masters-2 pour présentation de l'ED : jeudi 17 octobre 2013, 13h45
Journée des Doctorants JDD 2014 : jeudi 26 juin 2014

Inscriptions en 1^{ère} Année de Thèse pour 2014-2015

Date limite de dépôt des candidatures pour un contrat doctoral : 10 juillet 2014, 12h

Demande d'agrément et d'autorisation préalable (*dossier distinct du dossier de candidature pour un contrat doctoral*)

- **1^{er} juin 2014** : Ouverture des préinscriptions 2014-15 en thèse. Les dossiers peuvent être téléchargés dans l'espace de l'Ecole Doctorale sur le site de l'Université. Ils peuvent, également, être retirés au Secrétariat de l'Ecole Doctorale.
- **10 juillet 2014 - Midi** : Le dossier de demande d'autorisation préalable pour 1^{ère} inscription en thèse **doit parvenir** à l'Ecole Doctorale avant le 10 juillet 2014, midi. Il pourra être soit déposé, soit adressé par voie postale, dans ce dernier cas, le candidat fait son affaire des délais d'acheminement. La constitution du dossier sera vérifiée par l'ED. Les signatures du doctorant et du (des) directeur(s) de thèse doivent être originales (pas de scan ou de photocopie). Le dossier devra comporter les pièces demandées.

Candidature pour un contrat doctoral (*dossier distinct du dossier de demande d'autorisation préalable*)

- **1er juin 2014** : Ouverture de la campagne de candidature pour un contrat doctoral au titre de 2014-15. Les dossiers peuvent être téléchargés dans l'espace de l'Ecole Doctorale sur le site de l'Université. Ils peuvent, également, être retirés au Secrétariat de l'Ecole Doctorale. Dans son dossier de candidature, le candidat explicitera son projet d'activités complémentaires. Il sera validé par son directeur de thèse.
- **10 juillet 2014 - Midi** : Le dossier de candidature pour un contrat doctoral **doit parvenir** à l'Ecole Doctorale impérativement avant le 10 juillet 2014, midi. Il pourra être soit déposé, soit adressé par voie postale, dans ce dernier cas, le candidat fait son affaire des délais d'acheminement. Aucun dossier *extra tempora* ne sera accepté. En outre, le dossier ne peut être accepté s'il n'est déposé conjointement au dossier de demande d'autorisation préalable pour 1^{ère} inscription en thèse. La constitution du dossier sera vérifiée par l'ED. Toutes les signatures doivent être originales (pas de scan ou de photocopie). Le dossier devra comporter toutes les pièces demandées. Le dossier fera l'objet d'éventuelles observations lors de sa remise si celle-ci intervient avant le 9 juillet 2014, midi.

Inscription administrative

- **Jusqu'au 26 septembre 2014** : Inscriptions administratives au pôle d'inscription de la Scolarité centrale (campus Mariani). Toute demande d'inscription *extra tempora* devra être solidement justifiée. Nota : Fermeture du pôle d'inscription du 26 juillet au 24 août). Les dossiers peuvent être téléchargés dans la rubrique formations/s'inscrire sur le site de l'Université (prise de rendez-vous obligatoire). Ils peuvent, également, être retirés au pôle d'inscription de la scolarité centrale.

IV. ANNEXES

IV.1. Composition des jurys

Jurys et Commissions 2013 – 2014

Responsables pédagogiques – Jurys d'examens – Commissions d'équivalence Commissions pédagogiques – Commissions de validation des acquis professionnels					
Formations	Filière/Année	Diplôme	Pdt JURYS Respons.Parcours Respons.spécialité	1 ^{er} Assesseur	2 ^{ème} Assesseur
Licence		Directeur des études	BISGAMBIGLIA Paul-Antoine (Président des jurys de L1 - L2 SFA et Bio)		
LICENCE : Sciences Fondamentales et Appliquées (SFA)		RESPONSABLE MENTION SFA	DI MARTINO Bernard		
	1 -2	Parcours unique à option	DI MARTINO Bernard	HERTZOG Alain	MUSELLI Alain (opt. chimie) SIMONNET Pierre (opt. Info)
	Maths – Physique 3	Parcours Mathématiques - Physique	HERTZOG Alain	ANCEY Stéphane	DELFINI Pierre
	Chimie - Physique 3	Parcours Chimie - Physique	MUSELLI Alain	BIGHELLI Ange	TOMI Félix
	Informatique - 3	Parcours informatique	NIVET Marie-Laure	BISGAMBIGLIA Paul-Antoine	SIMONNET Pierre
LICENCE : Biologie (Bio)		Responsable : MENTION Bio	TERNENGO Sonia		
	Biologie / Ecologie / Chimie - 1 - 2 - 3	Parcours Biologie des organismes – Ecologie / Chimie de l'environnement	TERNENGO Sonia	MUSELLI Alain	FERRAT Lila
	Biochimie - 1 - 2 - 3	Parcours Biochimie et Biologie moléculaire	MAURY Jacques	BERTI Liliane	GIANNETTINI Jean
CPI					
	CPI 1	Parcours P.e.i. (parcours renforcé SFA)	CAGNARD Benoît	FERRERI Vincent	SIMONNET Pierre TOMI Pierre
	CPI 2	Parcours P.e.i. (parcours renforcé SFA)	FERRERI Vincent	CAGNARD Benoît	TOMI Pierre SIMONNET Pierre
Licence STAPS		Directeur des études	GIOVANNONI Céline		
	Staps -1 - 2	Spécialité Education et motricité	VERDERA Florence	RENOUX Jean-Cyrille	GIOVANNONI Céline
	Staps - 3	Spécialité Education et motricité	PULICANI Marie-Françoise	VERDERA Florence	RENOUX Jean-Cyrille
Master		Coordinateur des Masters	PAOLINI Julien		
MASTER : Gestion de l'Environnement	M - SCEE -1 - 2	Sciences de l'Eau et Environnement	MORI Christophe	ORSINI Antoine	PASQUALINI Vanina
	M - GILE -1	Gestion Intégrée du Littoral et des Ecosystèmes	PERGENT Christine	PERGENT Gérard	FERRAT Lila
	M - GILE - 2	Gestion Intégrée du Littoral et des Ecosystèmes	PERGENT Christine	DI MARTINO Bernard	PASQUALINI Vanina
	M - INGECO – 1 - 2	Ingénierie Ecologique	POGGI Philippe	FERRAT Lila	PASQUALINI Vanina
	M - PC ² - 1 - 2	Phytochimie et Cosmétiques	BIGHELLI Ange	TOMI Félix	CASTOLA Vincent
	M - INGESAME -1 - 2	Ingénieries des Systèmes Agroalimentaires Méditerranéens	GAMBOTTI Claude	MAURY Jacques	GIANNETTINI Jean
MASTER : Sciences Pour l'Environnement	M - SEER – 1 - 2	Systèmes Energétiques et Energies Renouvelables	POGGI Philippe	MUSELLI Marc	HERAUD Nicolas
	M - RM – 1	Risques majeurs	FERRAT Lila	CHIARAMONTI Nathalie	TOMI Pierre
	M - RM – 2	Risques majeurs	LEONI Eric	CHIARAMONTI Nathalie	TOMI Pierre
MASTER : Informatique	M - S2I – 1 - 2	Systèmes d'information et Internet	SANTUCCI Jean-François	VITTORI Evelyne	FEDERICI Dominique
MASTER : Nutrition	M – NUT - 1	Nutrition et Santé	GIANNETTINI Jean	BERTI Liliane	GAMBOTTI Claude
Licence Professionnelle	L Pro Inf Electronique	Electricité et Electronique « Systèmes Industriels »	HERAUD Nicolas	ANCEY Stéphane	MUSELLI Marc
Hors LMD : DEUST	DEUST -1 - 2	Analyse des Milieux Biologiques	VARESI Laurent	GIANNETTINI Jean	BRUNINI Virginie

IV.2. Calendrier

Licences 1-3, CPI 1-2, DEUST AMB1, Masters 1^{ère} année

Septembre 2013	Octobre 2013	Novembre 2013	Décembre 2013	Janvier 2014	Février 2014	Mars 2014	Avril 2014	Mai 2014	Juin 2014	Juillet 2014	Août 2014	Septembre 2014
01 D	01 M	01 V FERIE	01 D	01 Me FERIE	01 S	01 S	01 M	01 J FERIE	01 D	01 M Aff. Résultats	01 V VACANCES	01 L
02 L RENTREE	02 Me	02 S	02 L	02 J VACANCES	02 D	02 D	02 Me 11	02 V	02 L	02 Me	02 S	02 M
03 M	03 J 4	03 D	03 M	03 V 17	03 L	03 L VACANCES	03 J 11	03 S 16	03 M	03 J	03 D	03 Me
04 Me	04 V	04 L	04 Me	04 S	04 M	04 M VACANCES	04 V	04 D	04 Me	04 V	04 L	04 J
05 J	05 S	05 M	05 J 12	05 D	05 Me	05 Me	05 S	05 L	05 J	05 S	05 M	05 V
06 V	06 D	06 Me 8	06 V	06 L	06 J 4	06 J	06 D	06 M VACANCES	06 V	06 D	06 Me VACANCES	06 S
07 S	07 L 5	07 J	07 S	07 M	07 V	07 V	07 L	07 Me	07 S	07 L	07 J	07 D
08 D	08 M	08 V	08 D Fête de la Nation	08 Me Examens 1 ^{ère} session Sem. 1	08 D	08 S	08 M	08 J FERIE	08 D	08 M	08 V	08 L
09 L Pré-rentree (M) - Rentree (AM)	09 Me	09 S	09 L	09 J	09 D	09 D	09 Me 12	09 V	09 L FERIE	09 Me	09 S	09 M
10 M	10 J	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 Me
11 Me Début Sem. 1	11 V Fête de la Science	11 L FERIE	11 Me	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 Me	11 V	11 L	11 J
12 J 1	12 S	12 M	12 J 13	12 D	12 Me	12 Me 8	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V
13 V	13 D	13 Me	13 V	13 L Début Sem. 2	13 J 5	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 Me	13 S
14 S	14 L	14 J 9	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 Me	14 S	14 L FERIE	14 J	14 D
15 D	15 M	15 V	15 D	15 Me	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L
16 L	16 Me	16 S	16 L	16 J 1	16 D	16 D	16 Me	16 V	16 L	16 Me	16 S	16 M
17 M	17 J 6	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J 13	17 S	17 M	17 J	17 D	17 Me
18 Me 2	18 V	18 L	18 Me	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 Me	18 V	18 L	18 J
19 J	19 S	19 M	19 J 14	19 D	19 Me	19 Me 9	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V
20 V	20 D	20 Me 10	20 V	20 L	20 J 6	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 Me	20 S
21 S	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L FERIE	21 Me	21 S	21 L	21 J	21 D
22 D	22 M	22 V	22 D	22 Me	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L
23 L	23 Me	23 S	23 L	23 J 2	23 D	23 D	23 Me 14	23 V	23 L	23 Me	23 S	23 M
24 M	24 J 7	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 Me
25 Me	25 V	25 L	25 Me	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 Me	25 V	25 L	25 J
26 J 3	26 S	26 M	26 J	26 D	26 Me	26 Me	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V
27 V	27 D	27 Me	27 V	27 L	27 J 7	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 Me	27 S
28 S	28 L	28 J 11	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 Me	28 S	28 L	28 J	28 D
29 D	29 M	29 V	29 D	29 Me 3	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L
30 L	30 Me	30 S	30 L	30 J	30 D	30 D	30 Me	30 V	30 L	30 Me	30 S	30 M
	31 J		31 M	31 V	31 Aff. Résultats	31 L		31 S		31 J	31 D	

DEUST AMB2, Masters 2^{ème} année, Licence Pro SI.

Septembre 2013	Octobre 2013	Novembre 2013	Décembre 2013	Janvier 2014	Février 2014	Mars 2014	Avril 2014	Mai 2014	Juin 2014	Juillet 2014	Août 2014	Septembre 2014
D	01 M	01 V FERIAE	01 D	01 Me FERIAE	01 S	01 S	01 M	01 J FERIAE	01 D	01 M Aff. Résultats	01 V	01 L
L	02 Me RENTREE	02 S	02 L	02 J	02 D	02 D	02 Me Stages D2, LPro	02 V	02 L	02 M Soutenances M2, LPro Délib.*	02 S	02 M
M	03 J 4	03 D	03 M	03 V	03 L	03 L	03 J	03 S	03 M	03 J	03 D	03 Me
Me	04 V	04 L	04 Me	04 S	04 M	04 M	04 V	04 D	04 Me	04 V	04 L	04 J
J	05 S	05 M	05 J 12	05 D	05 Me	05 Me VACANCES	05 S	05 L	05 J	05 S	05 M	05 V
V	06 D	06 Me	06 V	06 L	06 J 4	06 J	06 D	06 M	06 V	06 D	06 Me	06 S
S	07 L	07 J 8	07 S	07 M	07 V	07 V	07 L	07 Me	07 S	07 L	07 J VACANCES	07 D
D	08 M	08 V	08 D Fête de la	08 Me Examens M2, D2, Lpro S1 Sem.1	08 S	08 S	08 M	08 J FERIAE	08 D	08 M	08 V	08 L
L	09 Me Pré-rentree (M) - Rentrée (AM)	09 S	09 L	09 J	09 D	09 D	09 Me	09 V	09 L FERIAE	09 Me Examens M2, 2° Ses Sem.1 + 2	09 S	09 M
M	10 J Début Sem. 1	10 D	10 M	10 V	10 L	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J	10 D	10 Me
Me	11 V Fête de la Science	11 L FERIAE	11 Me	11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 Me	11 V	11 L	11 J
J	12 S	12 M	12 J 13	12 D	12 Me	12 Me Examens M2 1° sess. Sem. 2	12 S	12 L	12 J	12 S	12 M	12 V
V	13 D	13 Me	13 V	13 J	13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D	13 Me	13 S
S	14 L	14 J 9	14 S	14 M	14 V	14 V	14 L	14 Me	14 S	14 L	14 J VACANCES	14 D
D	15 M	15 V	15 D	15 Me	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M	15 V	15 L
L	16 Me	16 S	16 L	16 J	16 D	16 D	16 Me	16 V	16 L	16 Me	16 S	16 M
M	17 J	17 D	17 M	17 V	17 L	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J	17 D	17 Me
Me	18 V	18 L	18 Me	18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 Me	18 V	18 L	18 J
J	19 S	19 M	19 J 14	19 D	19 Me	19 Me	19 S	19 L	19 J	19 S	19 M	19 V
L	20 D	20 Me	20 V	20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D	20 Me	20 S
S	21 L	21 J 10	21 S	21 M	21 V	21 V	21 L	21 Me	21 S	21 L	21 J VACANCES	21 D
D	22 M	22 V	22 D	22 Me	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M	22 V	22 L
L	23 Me	23 S	23 L	23 J	23 D	23 D	23 Me	23 V	23 L	23 Me	23 S	23 M
M	24 J	24 D	24 M	24 V	24 L	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J	24 D	24 Me
Me	25 V	25 L	25 Me	25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 Me	25 V	25 L	25 J
J	26 S	26 M	26 J	26 D	26 Me	26 Me Examens D2 1° session Sem. 2	26 S	26 L	26 J	26 S	26 M	26 V
V	27 D	27 Me	27 V	27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D	27 Me	27 S
S	28 L	28 J 11	28 S	28 M	28 V	28 V	28 L	28 Me	28 S	28 L	28 J	28 D
D	29 M	29 V	29 D	29 Me	29 S	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M	29 V	29 L
L	30 Me	30 S	30 L	30 J	30 D	30 D	30 Me	30 V	30 L	30 Me	30 S	30 M
	31 J		31 M	31 V			31 L			31 J		

* Certaines soutenances peuvent avoir lieu en septembre.

IV.3. Glossaire

ABI : absence injustifiée qui entraîne la défaillance à l'unité d'enseignement concernée et à la session d'examen, pas de calcul de moyenne générale

ABJ : absence justifiée qui équivaut à un 0

ACSAE : Activités Culturelles, Sportives, Associatives ou Electives

AJAC : ajourné autorisé à continuer

ASTEP : Accompagnement en Sciences et Technologies à l'Ecole Primaire

CLES : Certification en Langue de l'Enseignement Supérieur

C2i : Certificat Informatique et Internet

CPGE : Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles

CPI : Cycle Préparatoire Intégré

DEF : défaillant

DEUST : Diplôme d'Etudes Universitaires Sciences et Techniques

EAP : Emploi d'Avenir Professeur

EC : Elément constitutif d'une UE

ECTS : European Credits Transfer System

ENT : Espace Numérique de Travail

FST : Faculté des Sciences et Techniques

L1 : Licence 1^{ère} année

L2 : Licence 2^{ème} année

L3 : Licence 3^{ème} année

LMD : Licence-Master-Doctorat

M1 : Master 1^{ère} année

M2 : Master 2^{ème} année

PACES : Première Année Commune d'Etudes de Santé

Pei : Préparation aux Elèves Ingénieurs

PVP : Préparation à la vie professionnelle

Semestrialisation : Partition de l'année universitaire en 2 semestres égaux de 12 semaines de cours

STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

STS : Sciences, Technologies et Santé

UCPP : Université de Corse Pasquale Paoli

UE : Unité d'Enseignement